Regards sur Sainte Croix-aux-Mines

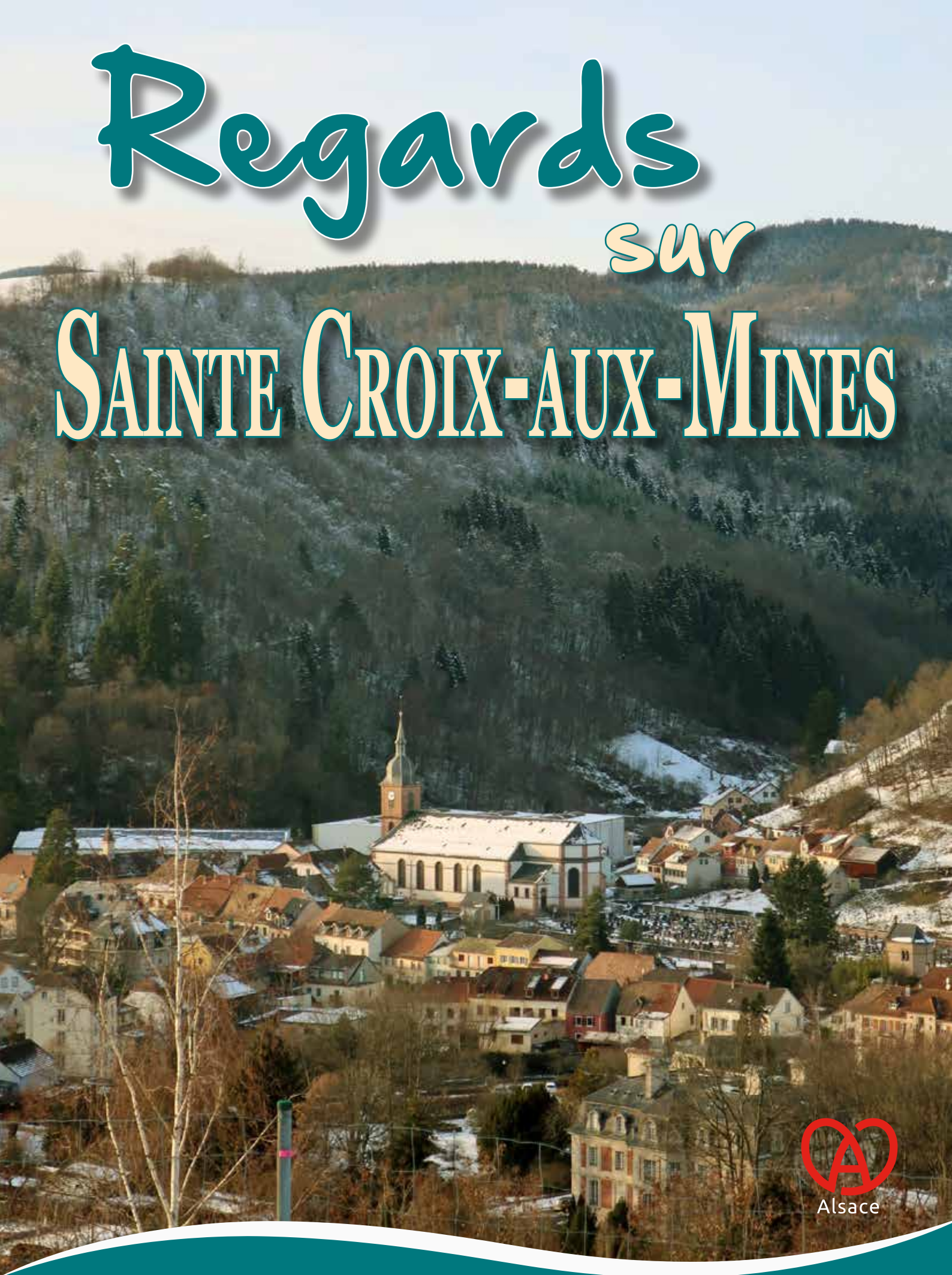

Alsace

BULLETIN D'INFORMATION 2018

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE ..... p 3

LES FINANCES DE LA COMMUNE ..... p 4

LES TRAVAUX ET L'URBANISME ..... p 6

LE PATRIMOINE FORESTIER ..... p 12

LA VIE SCOLAIRE ..... p 14

LA VIE DE LA COMMUNE ..... p 16

LE COMMERCE LOCAL ET L'ARTISANAT ..... p 19

LA FETE DE LA BIERE DU PRE DE LUNE ..... p 23

LA VIE DES ASSOCIATIONS ..... p 24

L'ETAT CIVIL ..... p 34

LES MANIFESTATIONS 2019..... p 37

LES INFOS PRATIQUES ..... p 38

BULLETIN MUNICIPAL 2018

SAINTE CROIX-AUX-MINES

FEVRIER 2019

37 rue Maurice Burrus
68160 Sainte-Croix-aux-Mines

Directeur de la publication
Jean-Marc BURRUS

Rédaction générale-coordination
Marie-Christine SALBER

Photos
Bernard ANTOINE
Jean-Marie-BOUBEL
Jean-Marc BURRUS
Pierrot HERMENT
Marie-Christine SALBER
Jean-Paul SCHROTZ
Photothèque municipale
Prêts divers

Illustrations de couverture
Recto : Le village enneigé depuis le cimetière du Hajus
Verso : Le retour du jeu de quilles à la fête du Hury

Photos : Marie-Christine SALBER,

Conception et mise en page
www.actions-graphiques.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers Saint-Creuziennes, Saint-Creuziens et chers amis,

L'année 2018 aura été marquée par la démission de mon prédécesseur Claude Schmitt provoquant des changements dans l'organisation du conseil municipal avec mon élection au poste de maire.

Je tenais à remercier l'équipe municipale pour la confiance qu'elle m'a témoignée et je vous assure de m'investir totalement pour assurer cette mission.

Je souhaitais avant tout, rendre hommage à Claude Schmitt démissionnaire de tous ses mandats pour raison médicale, c'était une décision difficile, qu'il a su prendre dans l'intérêt général de la commune. Nous ne pouvons que le remercier pour le travail accompli au sein de notre collectivité.
De nouveaux conseillers municipaux ont également été élus suite aux démissions de Jean-Daniel Baysang et Constant Antoine .
Trois postes étaient donc à pourvoir afin de compléter le Conseil Municipal, Nathalie Fouquet, Daniel Buckel et José Gomes les ont remplacés.
Je leur souhaite une bonne réussite dans leurs nouvelles fonctions et tiens également à remercier Jean-Daniel et Constant pour leur investissement pendant leur mandat.

L'année qui vient de se terminer a été particulièrement difficile, avec l'horreur vécue à Strasbourg le 11 décembre 2018. Le marché de Noël a été frappé par un attentat terroriste, nos pensées vont aux victimes de Strasbourg et à leurs proches. Le terrorisme ne doit pas gagner, nous devons être fort, solidaire et continuer à vivre normalement en nous rassemblant derrière nos valeurs républicaines : Liberté, Égalité et Fraternité. Et dire qu'un mois auparavant, le 11 novembre 2018, on célébrait la fin de la Première Guerre Mondiale dans toute la France. A Sainte-Croix-aux-Mines nous l'avons célébrée à la Nécropole Nationale de la Hajus et ce fut une belle cérémonie grâce à la participation de vous tous.

Nous avons toujours géré la commune en équipe, car notre force n'est pas individuelle, mais collective. Notre force a toujours été dans notre capacité, à travailler ensemble, la solidarité et la polyvalence sont indispensables pour défendre et faire vivre notre monde rural.
Le bulletin élaboré par la municipalité et les présidents d'associations vous informe sur notre travail, nos réalisations, nos projets et sur la vie associative de notre commune. Nous voulons continuer d'entretenir, rénover et développer notre commune, la réfection de notre école en est l'exemple.
Nous avons, avec l'aide de la Gendarmerie et de notre policier municipal, la volonté de régler les problèmes de stationnements non autorisés ou abusifs sur notre commune. Nous avons la volonté de faire respecter votre tranquillité, nul n'est au-dessus des lois, les gestes d'incivilités n'ont pas leur place à Sainte-Croix-aux-Mines.

En ce début d'année j'ai une pensée particulière pour les sinistrés de la nuit du 3 janvier 2019 au 10 A les Halles. Un lourd bilan matériel mais heureusement nous ne déplorons aucune victime, c'est l'essentiel. La réactivité de la Municipalité a été immédiate, avec l'aide des services de l'Etat et du département nous avons géré au mieux cette crise et nous continuerons à apporter toute l'aide possible aux victimes de l'incendie. Tous peuvent compter sur notre solidarité.

Un mot sur l'intercommunalité dont le grand chantier du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avance bien et prend forme. La Commission Habitat a été lancée et celle des finances créée afin de gérer au mieux notre communauté de communes.

Pour terminer, je remercie personnellement toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune pour qu'elle conserve son dynamisme et son attractivité : élus, agents communaux, commerçants, artisans, entrepreneurs, bénévoles, responsables d'associations, vous tous…

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même restons à votre disposition.

Avec toute mon écoute et mes sentiments dévoués

Le maire, ***Jean-Marc BURRUS***

Les évolutions sociétales font que notre commune est à un tournant. Depuis le début des années 2000, beaucoup de nouvelles lois qui s'appliquent, ont une approche essentiellement urbaine des choses, le monde rural subissant sa perte d'influence au niveau de :

- sa représentativité chez les élus nationaux
- sa démographie
- son poids économique
- ses potentiels intellectuels

Les biens produits sur place perdent de leur valeur, ce qui fait que notre territoire se paupérise. Pour ces raisons, il faut, à un moment donné, se poser les bonnes questions.

Le dernier chiffre de la population de Sainte-Croix-aux-Mines s'établit à 1955 habitants. Ce chiffre en constante diminution devait nous faire réagir. Le projet de rénovation de l'école élémentaire est une des réponses. Pour rendre attractif notre village, couplé par le début des travaux de la RN59, on peut espérer à terme une amélioration significative du trafic sur cette route en période de forte affluence, si on ajoute les prix peu élevés des loyers et les nombreux logements vacants dans notre vallée, notre territoire pourrait devenir attractif pour des jeunes foyers.

Nous avons voulu la rénovation de l'école élémentaire pour pérenniser au centre du village ce lieu de vie et d'éducation, l'éducation de nos enfants est un sujet primordial dans notre société car elle forme les femmes et les hommes de demain. Nos enfants sont notre avenir, alors parions sur l'avenir.

Nous sommes dans la phase APS (avant projet sommaire) avant la phase APD (avant projet définitif) où les comptes seront finalisés. Diverses demandes de subventions ont été faites ou le seront dans les semaines à venir au niveau européen, national, régional et départemental. L'opération est également éligible au dispositif de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics (CLIMAXION, CEE). Un tel projet ne pourra être mené sans avoir recours à l'emprunt, mais dans cette démarche, nous ne sommes pas seuls, Monsieur SAETTEL, percepteur à Sainte Marie aux Mines nous accompagne et nous fait profiter de ses expertises financières.

Depuis le début de notre mandat, nous n'avons eu recours qu'à un seul emprunt en 2016 (pour finaliser le dossier SEHMA : lotissement Coccinelle) Durant ces 5 dernières années, nous avons géré les finances communales « en bon père de famille », en n'augmentant pas les différents taux des impôts communaux, le prix de l'eau et en vivant avec les moyens alloués. Cette anticipation nous permet aujourd'hui d'aborder ce dossier sereinement.

Nous avons également démarré un second dossier, celui de la rénovation de l'éclairage public. Après les études menées en 2018, nous allons déposer une MAPA (marché de procédure adaptée) pour sélectionner l'entreprise qui réalisera ces travaux. Ceux-ci, financés par nos fonds propres, seront réalisés par tranche pluriannuelle de 60 000€. Des demandes de subventions vont être déposées. La durée des travaux sera subordonnée au montant des subventions.

Les diverses dotations de l'état (dotation forfaitaire des communes, dotation de solidarité rurale et celle de péréquation) sont une nouvelle fois en baisse de 2,5%. Le montant de ces dotations s'élève à 253 289€ pour 2018. Parallèlement le versement de la commune au fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a augmenté, passant de 41 575€ en 2017 à 54 048€ en 2018. Cette somme alimente un fond qui vient en aide aux communes françaises les plus pauvres.

Nous avions une crainte en 2017 concernant le dégrèvement de la taxe d'habitation pour une partie de nos concitoyens. Il s'avère que l'Etat a bien compensé les montants de ces dégrèvements en 2018, mais nous restons attentifs pour les années à venir car suite aux aternoiements gouvernementaux de ces dernières semaines, rien n'est acquis.

Je vous invite à vous reporter aux pages travaux et urbanisme pour prendre connaissance des chiffres des principaux investissements.

A noter les investissements dans le réseau d'eau :

- réfection réseau eau Timbach : 5000€
- changement disque dur du système de surveillance du réseau : 1320€
- changements compteurs et regards : 11593€

FISCALITE LOCALE

Depuis le début de notre mandat, nous n'avons pas augmenté les taux des impôts communaux qui restent à :

11.79% pour la taxe d'habitation

14.20% pour la taxe foncières / propriétés bâties

57.44% pour la taxe foncières/ propriétés non bâties

Les taux ne seront pas relevés en 2019.

Budget de fonctionnement

Nous sommes toujours dans une démarche pour freiner nos dépenses. Pour ce faire, un contrat de mutualisation a été signé avec la Communauté de Communes et l'institut Les Tournesols concernant l'achat de l'électricité. L'achat d'énergie est une part importante dans notre budget, avec ce contrat, nous espérons en limiter les dépenses.

L'année à venir ne sera pas simple, mais nous restons enthousiastes, car nous travaillons pour un avenir meilleur. Redécouvrons, tous ensemble, l'intérêt du collectif et de la solidarité, ne nous enfermons pas dans la douceur de nos cocons familiaux et d'un individualisme mortifère, ce à quoi, tout nous incite.

Jocelyne ZENNER

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018 :

En ce début d'année je tiens à remercier le personnel du Service Technique pour son travail tout au long de l'année. Je vous propose de vous exposer les travaux réalisés pour l'année 2018 ci-dessous.

Bonne lecture à tous

VOIRIE

GRAVILLONNAGE : Ets Vogel

L'entreprise Vogel a été retenue pour les travaux, dernière tranche de 2835 m², essentiellement sur le parking de la salle des fêtes.

Coût : 11 992,05€/HT soit 14390,46 €/TTC

CHEMIN DE LA TIMBACH : Ets Vogel

Réfection du chemin de la Timbach en enrobé sur 225 m²

Coût : 6472,50 €/HT soit 7767,00€/TTC

RÉFECTION ACCÈS CITY PARK : Ets Vogel

Réfection du chemin d'accès au City Park en enrobé sur 340 m²

Coût : 9905,00 €/HT soit 11886,00€/TTC

RÉFECTION DU CHEMIN DE LA HAJUS : VA BTP

Reprofilage et scarification du chemin de la Hajus sur 900 m.

Coût : 3603,20 €/HT soit 4323,84 €/TTC

Tout au long de l'année J-Pierre Maire optimise au mieux le service Technique pour entretenir nos chemins:

REPRISE DE MUR EN ENROCHEMENT AU PETIT-ROMBACH ET À LA TIMBACH : VA BTP

Mise en place de blocs d'enrochement (deux endroits au Petit-Rombach)

Coût : 1520,00 €/HT soit 1824,00 €/TTC

Petit Rombach 1

Coût : 8360,00 €/HT soit 10032,00 €/TTC

Petit-Rombach 2 et Timbach

REPRISE DE MUR EN ENROCHEMENT AU GRAND-ROMBACH : Ets Bari

Mise en place de blocs d'enrochement sur 12,50 m de long et 3,50 m de hauteur.

Coût : 11 210,00 €/HT soit 13 452,00 €/TTC

ELAGAGE PETIT ET GRAND-ROMBACH :

Ets Schillinger

Elagage des branches et broyage des rémanents au Petit et Grand-Rombach avec un Lamier avec l'aide du Service Technique.

Coût : 1764,00 €/HT soit 2116,80 €/TTC

MARQUAGE AU SOL : Ets MSR

Marquage au sol dans le village première tranche, Stop, Passage piétons …

Coût : 1 899,00 €/HT soit 2 278,80 €/TTC

EAU ET ASSAINISSEMENT :

ASSAINISSEMENT :

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Argent, a décidé, lors de sa séance du 5 Juillet 2018, d'ajouter au titre de ses compétences, la compétence « assainissement ». L'extension à cette compétence a été entérinée par arrêté préfectoral du 2 Octobre 2018 avec effet au 1er Novembre 2018.

Lors du conseil municipal du 24 septembre 2018, l'assemblée avait refusé le projet d'étendre les compétences de l'assainissement à la CCVA en exerçant son droit de blockage, et avait exprimé son souhait de reporter ce transfert.

En réponse à cette délibération, la Préfecture a fait savoir que jusqu'au 1er janvier 2020, les communes gardent la possibilité de transférer la compétence assainissement sans que la minorité de blocage ne puisse y faire obstacle.

Au terme de l'article 1° de la loi du 3 août 2018, le pouvoir d'opposition concerne le transfert obligatoire résultant de l'article 64 de la loi NOTRE et qu'il ne peut donc pas faire obstacle aux transferts que les communes décideraient dans les conditions de majorité qualifiée de droit commun.

L'assainissement est donc transféré à la CCVA pour être ensuite transféré au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), ce transfert est une simple mise à disposition et la commune restera propriétaire du réseau. Un procès-verbal de mise à disposition des biens et protocole de transfert, sera établi entre la mairie et la CCVA.

Avec Jocelyne ZENNER, notre 1 Adjoint, Rolande Baradel notre Secrétaire Générale et Caroline Louis notre comptable,nous avons scindé le budget eau/assainissement avec l'aide de la Trésorerie de Sainte-Marie-Aux-Mines.

L'exercice n'a pas été simple, les éléments ont dû remonter jusqu'à Bercy afin d'obtenir des réponses sur la manière de procéder et nous tenons à remercier le trésorier M. SAETTEL et son Adjoint M. HUEBER pour leur aide et leur implication dans ce dossier.

Une réunion a eu lieu entre les maires de la vallée pour définir le montant par commune à reverser au budget assainissement de la CCVA. Il a été convenu de déposer une somme équivalente à 10 euros par habitant: **Soit 20 000 € pour notre commune**

Pour cette nouvelle compétence au niveau communautaire, un comité local sera constitué de 5 représentants, un représentant par tranche de 3000 personnes, soit :

- 2 représentants pour Sainte Marie-aux-Mines (Claude Abel et Eric Freyburger)
- 1 représentant pour Sainte-Croix-aux-Mines (J-Marc Burrus)
- 1 représentant pour Rombach- Le-Franc (J-Pierre Hestin)
- 1 représentant pour Lièpvre (Pierrot Hestin – Président de cette commission)

Ce comité local aura tous les pouvoirs de décision.

Concrètement pour votre information:
Vous allez recevoir une facture d'eau cette année:
Afin de facilité la gestion des particuliers, la commune reversera la partie dédiée au SDEA, pour vous rien ne changera.

Le prix de l'assainissement qui est actuellement de 1.65 €/m3 n'augmentera pas, suite à des engagements reçus lors du Conseil Communautaire du 4 octobre 2018.

Pour mémoire, le prix de l'eau pour 2019, sera de 2,04 € :

- Eau au M³ : 1,69 €
- Redevance Agence de l'eau pour pollution : 0,35 €

Changement compteur d'eau : Ets Baradel :
25 compteurs ont été changés cette année

Assainissement non collectif : ANC

- 51 opérations ont été validées par l'Agence Rhin Meuse (ARM) et le Conseil départemental du Haut-Rhin à 80 %
- 9 opérations ont été validées par l'Agence Rhin Meuse (ARM) et le Conseil départemental du Haut-Rhin à 70 %

- Montant estimé des travaux à 80 % = 522 720,67 €/TTC
- Montant prévisionnel total des subventions à 80 % = 405240,40 €
- Montant estimé des travaux à 70 % = 102858,00 €/TTC
- Montant prévisionnel total des subventions à 70 % = 64108,10 €

Soit un montant prévisionnel total de 469 348,50 € de subventions , pour 625 578,67 €/TTC de travaux.

Remerciements à Pierre Bihl, notre conseiller départemental, pour son soutien et son aide .

Pour la période 2019-2025, les aides accordées par l'ARM sont de 0 €...

LES BÂTIMENTS :

LA SALLE DES SPORTS :

Ets Burstert
Réalisation et pose d'une porte de service en acier
Coût : 3 200,00€/HT soit 3 840,00 €/TTC

LE CLOCHER DE L'ÉGLISE : Artisans Associés

Remplacement des ardoises absentes et vérification des fixations
Coût : 1380,00€/HT soit 1656,00 €/TTC

LE KIOSQUE : Artisans Associés

Travaux de charpente bois et zinguerie sur la gloriette chemin de Borne,
Coût : 5 055,00€/HT soit 6 066,00 €/TTC

L'entretien des bâtiments de la commune se fait également grâce à des initiatives d'association, comme le traitement de la façade du Hallier par l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers :

TRAVAUX DIVERS :

CALVAIRE DU PETIT-ROMBACH : Ets Augusto
Réparation de la Croix en grès des Vosges
Coût : 2296,00 €/HT soit 2755,20 €/TTC

ACHAT ET INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR POUR LE STADE:
Coût : 1450 €/TTC et 450 €/TTC pour la pose, Ets Voinson

ACHAT DE VÉLOS ET DE TROTTINETTES POUR L'ÉCOLE MATERNELLE :
Coût : 1000 €/TTC

SIG:SYSTÈMED'INFORMATIONGÉOGRAPHIQUE
Géo référencement, **Collaboration avec la RIT** Géo référencement des réseaux secs: Cartographier l'éclairage public et le réseau de la télédistribution. Obligation de la commune de se mettre aux normes afin de transmettre des plans les plus précis possible,

RÉCAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS EN TRAVAUX :

Travaux	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Réfection chemin de la Hajus	VA B.T.P.	3 603,20	4 313,84
Reprise de mur en enrochement au Petit-Rombach (virage RIES)	VA B.T.P.	2 250,00	2 700,00
Reprise de mur en enrochement à la Timbach	VA B.T.P.	6 110,00	7 332,00
Reprise de mur en enrochement au Petit-Rombach (gros creux)	VA B.T.P.	1 520,00	1 824,00
Accès City Park	VOGEL	9 905,00	11 886,00
Aménagement d'entrée - 123 rue Maurice Burrus	VOGEL	2 485,00	2 982,00
Chemin de la Timbach	VOGEL	6 472,50	7 767,00
Reprise mur en enrochement au Grand-Rombach	BARI	11 210,00	13 452,00
Travaux de gravillonnage	VOGEL	11 992,05	14 390,46
Marquage au sol	MSR	1 899,00	2 278,80
Travaux de charpente bois et zinguerie sur le kiosque de Borne	ARTISANS ASSOCIES	5 055,00	6 066,00
Travaux de couverture-zinguerie sur l'Eglise	ARTISANS ASSOCIES	1 380,00	1 656,00
Changement porte salle des sports	BURSTERT	3 200,00	3 840,00
Réparation calvaire Petit-Rombach	AUGUSTO Bruno	2 296,00	2 755,20
	TOTAL	**69 377,75**	**83 243,30**

TRAVAUX EN COURS

TRAVAUX OBLIGATOIRES DANS LA SALLE DES FÊTES : Maître d'œuvre : Yannick Geiger (Architecte)

Nous devons isoler les 3 locaux servant de rangement (coté EST) par l'Installation de parois, plancher haut coupe-feu et portes coupe-feu. Consignes du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) Finalement nous n'allons isoler que deux locaux

Devis estimatif d'environ 80 000 €/TTC

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Elle comporte 4 classes pour 88 élèves

L'école date du début du 18e siècle et a connu plusieurs transformations et usages jusqu'à aujourd'hui.

Nous souhaitons pérenniser la localisation de l'école en centre-ville et ainsi confirmer l'implantation de cette école.

Assistant Maître d'ouvrage – Hameaucité
M. Christophe Girardet
Maître d'œuvre – Sonar –
Architecte – M. Hervé Coulombel

Eléments financiers :

APS (Avant-Projet Sommaire): 1 678 800 €

APD (Avant Projet Définitif) : Montant définitif revu à la baisse

Aides

- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : de 20 % à 50 %
- Programme pour la transition énergétique et l'Economie circulaire (Climaxion) pour 4 bouquets de travaux montants estimés à 84 990 €.
- Fonds européen de Développement Régional (Feder) : subvention liée aux économies d'énergie pouvant aller jusqu'à 30% , des travaux , plafonnée à 500 000 €.
- Région Grand Est : demande a été déposée, le montant est indéterminé

Le dossier définitif vous sera présenté au cours de l'année 2019 et dans le prochain bulletin municipal.

Nous avons décidé de traiter une fois pour toute le problème du RADON en posant une chape de béton avec une ventilation dans le vide sanitaire.
Sans oublier le traitement de l'amiante et du plomb.

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS À RÉALISER

ETUDE « LUMIÈRES » dans l'ensemble du village :
Marché à performance énergétique : Obtenir le meilleur niveau d'économie d'énergie
Mise en place d'un plan de rénovation par tranche pluriannuel de 60 000 €/TTC, sur 12 ans (maximum).
Mettre aux normes notre patrimoine d'éclairage public
Obtenir le meilleur rapport qualité-prix-prestation en respectant les normes et les niveaux d'éclairement, l'abaissement de puissance.
Avoir un réseau uniforme

Eclairage Public :
• Points lumineux: 341 • Armoires: 21
Eclairage Sportif :
• Points lumineux: 24 •Armoires: 2

CRÉATION D'UN TROTTOIR, JUSQU'AU GARAGE DU VAL D'ARGENT :
Extension des réseaux Eaux-usées, eaux pluviales, entrée Stimbach vers Garage
Aménagement de trottoirs, entrée Stimbach vers Garage
Coût : 30 000 €/HT soit 36 000 €/TTC

AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL À LA SALLE DES SPORTS :

Aide à la réalisation d'un espace de détente pour le Cercle Saint-Nicolas à la salle des sports.
Plans réceptionnés, demande de devis en cours.

Le cercle est le Maître d'ouvrage pour le projet, car il y a possibilité de subventions à son niveau

CHEMIN DE LA GRANGE DES CLOUS :
Réfection du chemin sur 900 m, comprenant scarification, nivellement et compactage, mise en place de rigole.
Coût : 10 000,00 €/HT soit 12 000,00 €/TTC

ENTRÉE DU CHEMIN DE BOUGIVAL:
Réfection entrée chemin de Bougival en Béton et pose de 3 rigoles
Coût : 12 000,00 €/HT soit 14 400,00 €/TTC

CONFECTION D'UN MUR EN ENROCHEMENT OU EN BÉTON POUR STABILISER LA CHAUSSÉE RUE DE LA STIMBACH :
Coût : 7000,00 €/HT soit 8400,00 €/TTC
CONFECTION D'UN MUR EN ENROCHEMENT AU PETIT-ROMBACH :
Coût : 18 000,00 €/HT soit 21 600,00 €/TTC

Achat d'une tractopelle pour le Service Technique, à prévoir:

PROJETS À DÉVELOPPER

ETUDE ET RÉALISATION D'UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ SUR LE TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT DU STADE DE FOOTBALL : (Club 1921).

RÉFECTION DES WC PUBLIC À LA GARE ROUTIÈRE

SIGNALÉTIQUE:
Signaler, indiquer les N° des maisons sur des supports dans certains quartiers et annexes

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :
Réalisation de Fresque à la Gare routière

Jean-Pierre MAIRE
Adjoint

Le 14 novembre, le Conseil Municipal des Enfants de Ste Croix aux Mines a effectué une tournée en forêt, accueilli par le garde forestier local, Valérian Visca, Christian Rozet, chef de l'UT de Ribeauvillé et Julien Bouri, apprenti BTS en alternance. Les enfants étaient accompagnés de Mme Orsati, ainsi que Mrs Maire et Conraux.

L'après-midi s'est partagée sur trois sujets : présentation des grands principes du martelage, visite en parcelle pour sensibiliser notre jeune public sur l'impact du grand gibier sur la régénération naturelle, puis visite d'une autre parcelle pour présenter le travail des ouvriers forestiers dans un perchis.

En parcelle 28a (a comme amélioration, pour un peuplement en croissance) du Petit Rombach, peuplement issu de plantation d'épicéas, nous avons présenté l'aménagement forestier (document de gestion durable) dans ses grandes lignes, ainsi que le matériel nécessaire pour le martelage : le marteau forestier, le compas et le TDS (terminal de saisie), mini-ordinateur portable permettant la saisie des tiges marquées en délivrance (celles que les bûcherons pourront couper). Ensuite, travaux pratiques : les enfants ont pu tester le matériel, c'est le marteau qui a eu le plus de succès, bien que n'étant pas le plus facile à utiliser. Il faut allier force pour réaliser un beau flachis (surface sur laquelle on retire l'écorce) et précision pour appliquer l'empreinte du marteau au milieu du flachis (qui est garante de la reconnaissance des arbres à couper).

La tournée en parcelle 28r (r comme régénération, pour un peuplement mûr à renouveler) a permis de présenter les principes de régénération naturelle (c'est-à-dire qu'on tente d'obtenir des semis issus directement des graines des arbres en place). L'observation des semis a permis de montrer aux enfants que lorsqu'il y a beaucoup de gibier en forêt, l'obtention d'une régénération viable et variée est compromise : malgré la pose de pincettes (des protections en plastique que l'on installe principalement sur les sapins), les semis sont malmenés. En effet, les cerfs principalement ont un gros appétit et raffolent des pousses de sapin en particulier, mais aussi d'érables, chênes, merisiers… Il n'y a guère que l'épicéa et le hêtre qui s'en tirent le mieux car moins appétants pour nos amis ongulés. La conséquence est que le mélange des essences dans les peuplements adultes que l'on obtient dans ces conditions n'est pas suffisant et pose des questions quant à leur capacité à réagir aux changements climatiques, aux maladies, mais aussi à répondre à la diversité des produits issus de la forêt attendue par les professionnels de la transformation du bois. La richesse biologique d'une forêt repose en grande partie sur la richesse en essences forestières.

Le troisième arrêt a eu lieu en parcelle 29j (j pour jeunesse, peuplement en croissance nécessitant encore des investissements en travaux pour favoriser sa croissance). Au stade perchis, les arbres mesurent environ douze mètres de hauteur et commencent à être élagués (c'est-à-dire que les branches basses ont séché à cause du manque de lumière). Leur tronc présente alors les caractéristiques pour produire du bois d'œuvre de qualité sans nœud. Les consignes données aux ouvriers sylviculteurs sont de favoriser au maximum le mélange des essences en désignant les arbres de plus belle vigueur et en coupant quelques-uns de leurs voisins de moins bonne qualité et qui gênent

leur croissance. Lorsqu'on a obtenu un tronc bien élagué d'environ six mètres, il est temps de donner de la place aux tiges pour leur permettre de mieux croître en diamètre et se renforcer. On intervient aussi pour sauver les essences dont la croissance est la plus lente, car tous ne grandissent pas à la même vitesse (sapins, hêtres, érables et douglas sont beaucoup plus rapides que les chênes, épicéas et merisiers par exemple).

L'après-midi s'est très bien déroulée, nos forestiers en herbe ont posé de nombreuses questions pertinentes et se sont montrés très intéressés par cette sortie. Une expérience à renouveler, en associant même si possible leurs camarades de classe.

L'activité et le bilan forestier 2018 dans les grandes lignes :

L'exploitation en régie communale a concerné les parcelles 6a, 8a, 32bv, 34a (scolytes), 36a, 69r et 85a. Un volume total de 2028 m3 a été coupé pour un montant de 49 285 € de frais d'exploitation et 127 195 € de vente, soit un net de 77 910 €.

L'exploitation en régie entreprise a concerné les parcelles 43a, 46r, 53a (chablis et scolytes), 63r et 64v (coupe sanitaire pour ces deux dernières). Un volume total de 955 m3 a été exploité pour un montant de 31 314 € de frais d'exploitation et 47 539 € de vente, soit un bilan net de 16 225 €.

Les travaux en forêt communale :

- entretien des renvois d'eau (entretien du réseau de desserte),
- remise en peinture et réouverture de certains tronçons du périmètre et du parcellaire,
- élagage de tiges d'avenir en parcelle 31a,
- détourage dans les parcelles 29j et 48j,
- entretien des protections individuelles en parcelles 2v, 4j, 5i, 11v, 28r, 35j, 55r, 56r, 63j, 79j et 83r,
- entretien des pistes et sentiers.

Ces travaux ont représenté un volume de travail de 588 heures, pour un montant total de 15 876 €.

Le bilan 2018 hors frais de garderie et d'encadrement est de 78 259 €.

Valérian VISCA.
Technicien Forestier Territorial à Sainte-Croix-aux-Mines

Thierry CONRAUX
Adjoint

Ecole primaire : un nouveau directeur

L'école primaire de Sainte-Croix-aux-Mines a un nouveau directeur depuis la rentrée 2018-2019, Aurélien Courtecuisse.

Originaire de Franche-Comté, il a fait la connaissance de l'Alsace pour ses études à la faculté de Strasbourg, puis à l'IUFM de Colmar. Ses premières années d'enseignant l'ont conduit à Guebwiller, puis dans une classe de Segpa à Colmar. Il a été directeur d'école à Rombach-le-Franc et à l'école Aalberg à Sainte-Marie-aux-Mines mais il est surtout connu dans la vallée pour ses douze années passées comme directeur de l'école de l'école maternelle Les Lucioles à Sainte-Marie-aux-Mines.

Habitant de Sainte-Croix-aux-Mines depuis 2003, il a demandé le poste de directeur à l'école primaire au départ de Stéphane Weil.

Car il avait envie aussi de retravailler avec des élèves plus grands *« j'en suis très heureux, cela a fait de gros changements au niveau de l'enseignement»*, dit-il. Par ailleurs il connaissait bien l'équipe enseignante de Sainte-Croix et il lui est agréable de travailler avec.

Et à la veille de la restauration du beau bâtiment scolaire du centre du village, il se dit, avec l'ensemble de l'équipe enseignante, *« impatient et heureux de découvrir le projet d'école rénovée »*

Des fruits et légumes locaux à la récré

Il est aussi président de l'Association des œuvres scolaires (AOS) depuis son arrivée dans la vallée. Dans ce cadre des sorties sont organisées par l'AOS comme la pratique du ski de fond aux Bagenelles le lundi. L'AOS fournit le matériel et les parents moniteurs agréés, tandis que la commune finance le transport.

Les élèves ont participé aussi au Téléthon et la reprise du *« jumelage des écoles »* est envisagée avec Pluduno, commune bretonne jumelée avec Sainte-Croix-aux-Mines pour les écoles maternelles et primaires.

Au programme aussi avec l'AOS, la marche de fin d'année scolaire.

Et puis, en ce début d'année, les écoliers pourront redécouvrir, les saveurs des fruits et légumes distribués occasionnellement dans le cadre d'une action de sensibilisation sur l'alimentation de saison. Seront proposés aussi aux élèves, un éclairage sur les circuits courts et la production locale, l'évitement des produits industriels…. L'action est financée par des fonds européens, sur dossier monté par la commune.

Les effectifs

Les effectifs ont baissé depuis l'an dernier à l'école de Sainte-Croix.Les élèves sont au nombre de 88 répartis en 4 classes. Ils étaient 101 élèves à la rentrée 2017-2018, répartis en 5 classes.

Elisabeth Pradines a en charge 19 élèves de CP. Caroline Collin a une classe de 22 élèves répartis en deux niveaux : CE I et CEII. Le directeur travaille en binôme avec Annette Bergantz qui assure les cours du jeudi dans une classe de 24 élèves en CEII et CMI. France Collé (à mi-temps au collège), et Esther Miclo se partagent l'enseignement aux 23 élèves du cours de CMII.

Quelques manifestations à l'école l'an dernier : managés par Elisabeth Pradines et Gérard Gerber les élèves de CP ont édité un très joli livre dans lequel ils « réinventaient leur classe » ; un grand goûter de la saint Nicolas a été organisé pour tous, les CMI et CM II ont élu leur nouveau conseil municipal des jeunes (voir photo)

Le conseil municipal des jeunes

Un nouveau conseil municipal des jeunes a été mis en place à la rentrée. Composé des « anciens »de

CMI passés en CMII et des nouveaux élus de CMI, il a tenu sa première réunion en mairie avec le nouveau maire Jean-Marc Burrus. Les sujets n'ont pas manqué, les enfants sont sensibles notamment à l'environnement : ils veulent faire mettre plus de poubelles dans le village, et à la sécurité dans le village où l'on devrait rouler moins vite …. Le maire leur a soumis le projet aussi de redécorer l'ancienne gare routière qui jouxte l'école au centre du village.

Le nouveau conseil municipal des jeunes se compose ainsi.

Elèves de CMI nouveaux élus : Eva Damas Vieira, Morgane Halter, Yoen Laemmel et Pauline Weil

Elèves de CMII, nouveaux élus : Chloé Lemaître et Evin Kayas (manque sur la photo)

Elus du CM II en place : Jibril Ammari, Gauthier Fouquet, Edouard Salber, Maxime Taglang et Luana Turra.

Ecole maternelle : des petits scientifiques

Soixante-quatre élèves, répartis en trois classes, occupent actuellement l'école maternelle de la rue de l'Hôpital.

Karen Lemke enseigne à la grande section de maternelle, les 5-6 ans, au nombre de 20.

Sabine Weibel s'occupe des 23 élèves, les moyens-grands, âgés de 4 et 5 ans. Thimothé Schmitt enseigne aux 21 tout-petits et petits de 3-4 ans.

Mais pour la rentrée prochaine, la directrice Karen Lemke annonce une baisse des effectifs des élèves, mais l'on accepte des dérogations pour la scolarisation d'enfants hors commune !

D'autant que les emplois du temps des petits à l'école de Sainte-Croix-aux-Mines sont bien remplis. En plus de l'initiation à la lecture, l'écriture, au calcul et diverses disciplines, les enfants partiront cette année encore en classe verte à la Renardière à Aubure, du 1er au 3 juillet 2019.

Et les enfants ne manquent pas non plus de faire une fête de carnaval avec déguisements et gâteaux confectionnés par les mamans.

Des expériences de chimie

A remarquer encore pour l'année scolaire 2018 : les grands de maternelle, ainsi que les CP ont fait une sortie au Vaisseau à Strasbourg pour clôturer le « projet scientifique » car tout au long de l'année ces élèves ont fait des expériences de chimie. Ils ont fabriqué notamment une mini-station d'épuration dans le cadre de l'étude du cycle de l'eau, ont travaillé sur des bulles géantes (transformation de liquide en solide), sur l'aéroglisseur (travail sur l'action de l'air), sur un zootope (déformation de la vision). Les mamans des petits élèves ont confectionné des crêpes tout l'été au marché paysan pour financer les activités de l'école.

Les petits ont participé aussi en juin dernier à une rencontre d'athlétisme inter-écoles maternelles, organisée par l'Association des Œuvres scolaires (AOS). La rencontre avait lieu au stade municipal de Sainte-Croix-aux-Mines, elle aura lieu en juin 2019 au stade de Lièpvre.

Les petits Sainte-Creuziens ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à la manifestation.

Marie-Christine SALBER

Régine ORSATI
Adjoint

La vie de la commune a été marquée cette année par le changement de municipalité. Un nouveau maire Jean- Marc Burrus a été élu le 9 août 2018. Il remplace Claude Schmitt, élu en 2014, démissionnaire pour raison de santé.
Une nouvelle municipalité a été mise en place elle est composée de Jocelyne Zenner adjoint aux finances, Jean-Pierre Maire aux travaux, Marie-Christine Salber aux associations, commerce, artisanat, Régine Orsati, aux écoles et au social, Thierry Conraux, à la forêt.

Le nouveau maire a présenté ses premiers vœux à ses concitoyens venus nombreux à la salle des fêtes, le dimanche 6 janvier. A côté des élus quelques membres du conseil municipal des jeunes. Outre son premier discours plein de solennité, le maire a présenté sur grand écran les travaux communaux, faits et à faire. Tandis qu'Emilie Helderlé conseillère départementale a remis la médaille de la vie

associative à deux personnes : président et ancien président d'association : Raymond Frank pour « Un jardin passionnément » et Jocelyne Zenner pour les donneurs de sang. Le maire a eu la joie d'accueillir aussi Céline et Laurent Enderlin, parents souriants d'une sympathique tribu de huit enfants, grands et petits de 20 ans à 5 mois : Mélissa, Brenda, Laurie, Nathan, Jade, Lana, Marylou et Noam. Régine Orsati adjoint aux affaires sociales, a remis à la maman la Médaille de la Famille.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

L'autre grand rendez-vous de l'année était fixé au 11 novembre au matin, à la Nécropole nationale de La Hajus pour la commémoration du Centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. La cérémonie était intercommunale. Organisée par le capitaine Schifferlé commandant la caserne de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines, elle était présidée par Jean-Marc Burrus maire de Sainte-Croix-aux-Mines, aux côtés de Claude Abel , président de la communauté de communes et des membres des délégations allemandes

notamment de Bruchsal-Untergrombach jumelée avec Sainte-Marie-aux-Mines ainsi que des délégations d'Offenburg et de Schwäbisch Gmünd. Etaient présents les représentants des cultes, les sociétés patriotiques avec leurs porte-drapeaux, les jeunes sapeurs-pompiers, la Croix-Rouge, les mineurs d'Echery, l'association du patrimoine militaire du Val d'Argent les représentants des sociétés, des écoles et forces vices de la vallée, des habitants. Les chorales réunies de la vallée, la musique Concordia et la clique des sapeurs-pompiers de Sainte-Croix-aux-Mines ont embelli la cérémonie. Le message à la Nation a été lu par le maire et les membres du conseil municipal des jeunes. La cérémonie de l'après-midi au cimetière allemand de Mongoutte a eu lieu en présence des représentants allemands, du député Jacques Cattin et du vice-président du conseil départemental Pierre Bihl, des maires et élus de la vallée. Une journée commémorative chargée d'émotion pour les représentants des deux nations.

L'INCENDIE DU 10 A LES HALLES LE 3 JANVIER

Une véritable catastrophe, début de soirée le 3 janvier 2019 : un incendie ravage l'ensemble des 22 appartements de l'ancienne usine Bloch au 10A Les Halles. Heureusement il n'y a aucune victime à déplorer et les habitants font preuve d'un courage exemplaire pour se reconstruire.

OCHTERPUTZ

Près d'une cinquantaine de personnes : membres d'associations, élus, habitants du village ont participé avec beaucoup d'entrain au traditionnel Ochterputz, le 14 avril sur le ban de la commune. Le bilan en est réjouissant : il y a de moins en moins de détritus jonchant rues et trottoirs, ce qui reste au sol sont toujours les canettes surtout métalliques. « Quant aux bords de rive ils ont été nettoyés par les hautes eaux de cet hiver », selon les anciens sapeurs-pompiers. A déplorer aussi les crottes de chiens , dont le ramassage n'était pas du ressort des bénévoles sur le terrain ce matin-là. « Ce sont 2 à 3 m3 qui ont été collectés et chargés sur le camion de la commune, ce qui est peu » , selon Bernard Antoine responsable des services techniques. Un apéritif a été servi à la salle des fêtes aux participants.

FESTIVAL POLYPHONICS AU THÉÂTRE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES LE 19 MAI

La musique Concordia de Sainte-Croix-aux-MInes a participé le 19 mai au théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines, au festival Polyphonics « festival jeunes haut-rhinois de toutes les musiques , en pratiques collectives » : chorale, harmonie… Douze ensembles de musiciens de – de 25 ans étaient représentés.

DES BÛCHERONS CHAMPIONS

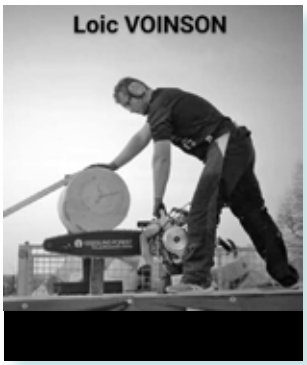

Loïc Voinson, champion de France des moins de 25 ans à Gueret, est qualifié pour les championnats du monde en Suède au mois de mai 2019, Julien Meyer a participé au championnat de France dans la Creuse où il a terminé 10e.

L'APPEL DU 18 JUIN À AUBURE

Comme de coutume depuis plusieurs années, les sociétés patriotiques et élus de la vallée étaient réunis à Aubure pour la commémoration de l'Appel à la Résistance du 18 juin 1940 du général de Gaulle. C'est la clique de Sainte-Croix-aux-Mines qui a embelli la cérémonie présidée par Marie-Paule Gay maire du village le plus haut d'Alsace.

FÊTE DE LA BIÈRE DU PRÉ DE LUNE LE 19 AOÛT

Voir article page 23.

FESTIVAL DE LA SOUPE À LA VILLE BURRUS LES 29 ET 30 SEPTEMBRE

(Voir la vie des associations)

ILLUMINATION DU SÉQUOÏA DE LA MAIRIE LE LUNDI 3 DÉCEMBRE

Le séquoïa de la cour de la mairie, haut de 30 mètres a été redécoré pour l'hiver 2016 de centaines de petites lampes blanches halogène. Majestueux, il est devenu alors le plus grand arbre de Noël de la vallée. Les habitants ont été conviés le lundi 3 décembre à sa mise en lumière officielle. Les sapeurs-pompiers avaient préparé les boissons chaudes offertes par la municipalité.

LA FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS LE 16 DÉCEMBRE

Un autre grand moment dans la vie de la commune : le Noël des aînés. Moment de joie autour du traditionnel repas qui les rassemble à la salle des fêtes le dimanche avant Noël. La plupart d'entre eux se retrouvent d'année en année à la même table mais tous guettent la « table des nouveaux » : ceux qui ont fêté leurs 70 ans. En faisait partie Marcel Herment le président de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers. Pour l'occasion , la clique (la seule de la vallée) à laquelle s'était joints Sophie la Fée de la Fête du Pré de Lune, et Jean-Paul Schrotz, trésorier de l'amicale, lui ont fait une ovation ainsi qu'à son épouse Yvette avant le début des festivités. Le maire Jean-Marc Burrus a accueilli ensuite les joyeux convives qui ont fort apprécié le repas servi par Patrick Tonon et son escouade. La musique Concordia a assuré l'animation musicale de l'après-midi.

DES TARTES FLAMBÉES LE VENDREDI SOIR AU RAISIN

Depuis le début de l'hiver, Sylvie Maurer la patronne du café Le Raisin, place du Général Bourgeois, a renoué avec la tradition de la soirée tarte flambée le vendredi. Elle avait arrêté avec la venue de vendeurs de pizzas et tartes sur la place d'à côté. Elle organise aussi des soirées à thème le samedi sur demande , pour des groupes, familles ou classes. Elle a fait en début d'année une soirée couscous.
Contact : 03 89 58 40 77 ou 06 07 98 51 98.

LE DÉPART DE CÉLINE ET LE RETOUR DE FLORENCE À L'ACCUEIL ET À LA POSTE

Mouvements à l'accueil de la poste et de la mairie cette année : les va-et-vient des deux charmantes Céline et Florence. La première Céline Muller, arrivée à Sainte-Croix-aux-Mines le 1er septembre 2015 laisse sa place au début de l'année 2018 à Florence Andelfinger le temps d'accueillir en son foyer la petite Eléna, née le 7 juin 2018. Céline reviendra fin octobre pour repartir en ce début d'année 2019 le 1 er février pour la mairie de Guémar, proche de son domicile de Bergheim. Et c'est le retour alors de Florence qui vient de Colmar tous les jours. Toutes deux s'occupent aussi de l'urbanisme en plus de l'accueil et des tâches administratives.

M.-C. SALBER

LE TRI POSTAL DANS LA ZONE ARTISANALE EST

Depuis la fin du mois de septembre, un centre de tri central de La Poste a été installé dans la zone commerciale Est dans l'ancien magasin Réparatelm. Jusque-là, le tri se faisait à Sainte-Marie rue Narbey d'une part et à Lièpvre rue Saint-Antoine d'autre part.

Le centre de tri est bien placé. Les facteurs sont à égale distance des autres communes de la vallée pour l'organisation de leur tournée. Le courrier arrive le matin de Sélestat. L'ancien parking du magasin est idéal pour les camionnettes chargées de plis et de colis. Partent alors les douze facteurs pour leurs tournées respectives. Il est à noter que les accueils restent inchangés dans les communes pour les usagers de La Poste. Les bureaux de Sainte-Marie-aux-Mines et de Lièpvre restent ouverts de même que les accueils dans les mairies de Sainte-Croix-aux-Mines et de Rombach-le-Franc.

DES GALETTES COURONNÉES D'ARGENT ET D'OR CHEZ BOULANGER.

Des Galettes aux amandes en Or et en Argent pour Mathieu Boulanger, boulanger dans la zone artisanale Est, l'an dernier ce même boulanger du village avait raflé une Baguette d'Or : le boulanger du village a le sens de la compétition et au plus haut niveau, les habitants ont de quoi se régaler et ils ne s'en privent pas…

La première « couronne » en Or, a été posée sur sa réalisation le 10 octobre 2018 à la foire à Mulhouse dans le cadre d'un concours organisé par la Fédération des boulangers-pâtissiers du Haut-Rhin.

La seconde, en Argent, a été glanée à Metz le 21 janvier 2019, dans le cadre de la Sélection régionale : « Une des meilleures galettes feuilletées aux amandes du grand Est 2 019 », organisée par la Fédération Patronale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie de Région Grand Est.

CONSTRUCTION DU NOUVEL INTERMARCHÉ SUR LA ZONE ARTISANALE LES MOULES

Depuis l'automne, chacun peut voir sortir de terre le nouvel Intermarché, à la sortie du village, sur la zone artisanale Les Moules. Et de s'en réjouir.

L'ouverture est prévue pour le début de l'été.

Alexandre Schaetzle, propriétaire, annonce une surface identique à celle du magasin des Halles dans un premier temps, soit 999 m², ainsi qu'un projet d'agrandissement rapide et un drive.

Les places de parking seront plus nombreuses et une station-service ouverte 24h/24 complètera l'ensemble. Le personnel restera en place autour du nouveau directeur Yoann Blaise.

Le magasin forcément, sera moderne. Le rayon bio sera développé, et il y aura un terminal de cuisson du pain.

Avec un magasin plus centré, il espère toucher la clientèle du bas de la vallée, de Lièpvre, de Rombach -le-Franc, voire même de La Vancelle « Des clients viennent déjà de là-bas », dit-il.

Se posera alors le problème du devenir de la structure actuelle et Alexandre Schaetzle lance un appel à candidature pour son rachat. « Le bâtiment

est sain, pas pourri. Il est largement amorti et je peux le céder à un bon prix », explique-t-il.

Ce lieu d'activités la zone des Moules, propriété de l'entreprise Léonard a mis du temps à se remplir, mais depuis quelques mois, des bâtiments sont érigés, des entreprises (des PME) fleurissent, tantôt sur le secteur de Sainte-Marie-aux-Mines, tantôt sur celui de Sainte-Croix-aux-Mines, car les terrains se situent sur les bans des deux communes, une des originalités qui lie les deux bourgs depuis quelques siècles.

L'ÉLECTROMÉNAGER AUX MEUBLES BORMANN

On peut, depuis le 1er décembre 2018, acheter ses appareils électroménagers au magasin de meubles Bormann dans la zone artisanale Est du village. « Depuis la fermeture à l'automne du magasin Aurelectro de la rue Maurice Burrus, les habitants venaient nous demander de l'électroménager, nous en vendions déjà lors de l'installation de cuisines », explique Carole Bormann, patronne des Meubles Bormann. De là à en faire un nouveau rayon de vente fut chose facile.

Lave-linge, lave-vaisselle et autres fours à micro-ondes ou aspirateurs ont pignon sur rue dans le vaste espace commercial installé depuis plus de 20 ans dans la zone, « l'entreprise elle-même a 30 ans » explique Carole Bormann.

Outre les appareils présentés en magasin, le commerçant propose un catalogue. « Nous exposons des marques qui nous semblent les plus fiables, mais nous pouvons en fournir d'autres à la demande. Nous ne vendons pas de téléviseurs ni matériel audio », précise la commerçante qui ajoute « nous développerons l'espace si la demande s'accroît. Vendre de l'électroménager me plaît ».

Les fournisseurs sont les mêmes, le fait de faire partie d'un groupement d'achats permet des prix concurrentiels par rapport aux grandes enseignes. « Et nous faisons régulièrement des promotions en fin d'année, mais aussi tout au long de l'année ».

Et que dire de la satisfaction d'avoir un magasin et un dépanneur près de chez soi pour le lave-linge « dont la panne tombe toujours mal ».

A ne pas manquer non plus en passant au magasin, de beaux meubles modernes ou traditionnels en bois massif et une magnifique collection de matelas pour toutes les morphologies « Nous avons une clientèle importante pour les articles de lit », explique Carole.

Dans le grand espace de vente aussi un grand rayon d'articles d'arts de la table, vaisselle et décoration. La patronne présente régulièrement des nouveautés lors de salons organisés dans la vallée.

CONTACT. Meubles Bormann. 11, zone artisanale Est 68160 Sainte-Croix-aux-Mines.
Tél. 03 89 58 79 27

GARAGE DU VAL D'ARGENT : UNE AIRE DE LAVAGE AUTOMATIQUE HAUT-DE-GAMME

La station de lavage des voitures à la sortie est du village vient de se doter une nouvelle aire de lavage automatique « haut-de-gamme ».

La station de lavage est la propriété du Garage du Val d'Argent depuis le mois de mai 2018. Le portique de lavage a été changé « Nous avons voulu en faire une structure propre et moderne avec des rails lumineux et un haut-vent de protection » explique Stéphane Antoine, le garagiste.

« Nous avons choisi du matériel haut-de-gamme de la marque allemande Christ qui est ce que l'on fait de mieux avec notamment des brosses articulées anti rayures » ajoute-t-il.

Dans la pratique, les programmes de lavage vont de 6 euros pour un lavage simple à 16 euros pour « la totale » avec prélavage, lavage

haute pression, programme anti moustiques, lavage des jantes, des bas de caisse, passage de polish…

Un investissement au total de 100 000,00 euros, si l'on compte l'ensemble de l'installation avec la station et la dalle.

Viendront ensuite les travaux de restauration de l'ensemble de la station de lavage avec la réfection des pompes, l'éclairage, la signalisation, « soit un lourd investissement » ajoute le garagiste qui évalue la présence de la station à une vingtaine d'années.

MAXIME BARADEL PROPOSE DES SERVICES À LA PERSONNE

Maxime Baradel, 35 ans monte, en ce début d'année, une entreprise de « Services à la personne » dans le domaine du jardinage et du « petit bricolage ».

Il se propose de réaliser auprès des personnes, « toutes les petites réparations du quotidien pour lesquelles les entreprises ne se déplacent pas », explique – t-il, comme réparer une chasse d'eau, remettre en place une étagère, monter ou démonter un meuble, installer une barre de maintien, poser des rideaux, des miroirs, un détecteur de fumée, refaire des joints en silicone, boucher un trou, une fissure, remplacer des poignées de portes, déplacer des meubles lourds, » La liste est pleine de tous ces petits incidents matériels à régler et qui perturbent la bonne marche du quotidien dans une maison…

Au jardin, Maxime peut « rentrer du bois de chauffage, tailler haies et arbustes, ramasser les feuilles, entretenir un potager, faire des plantations, du nettoyage haute pression… » Je suis « un homme toutes mains », ajoute-t-il en souriant.

Il propose un service rapide s'il le faut, sinon il vient sur place pour préparer son intervention.

Maxime est paysagiste de formation, il a passé un bac pro au lycée agricole à Obernai. Après avoir travaillé pendant 10 ans dans une entreprise qui fait des forages, il s'est retrouvé au chômage, mais il ne voulait plus faire de route ni de chantiers. Il souhaitait rester dans la région, très attaché au Petit-Rombach et à la ferme familiale de Prisegoutte qu'il réhabilite depuis quelques années.

Sa connaissance des sols lui a donné l'idée de continuer à travailler la terre.

Son attachement aussi aux habitants, l'empathie et le contact des personnes âgées, son souci de leur rendre service lui a donné l'idée d'en faire son nouveau métier. « Les gens âgés nous en

apprennent toujours » dit-il avec conviction.

« Je souhaite aider les gens âgés à rester chez eux et profiter de leur maison le plus longtemps possible »
CONTACTS :
Tel. 06 33 77 14 73 ; maximebaradel@hotmail.com, 4 rue de Prisegoutte.(Petit-Rombach) 68160. Sainte-Croix-aux-Mines

FROMAGERIE KURTZEMANN : L'OR ET L'ARGENT AU CONCOURS DU MUNSTER

L'or pour le mini munster et l'argent pour le munster au cumin : la fromagerie Kurtzemann n'a pas manqué sa rentrée de septembre 2018 : elle a gagné deux médailles au concours des fromages de la fête d'automne de Contrexéville le 30 septembre (Au lait pasteurisé) « Nous y avons participé à plusieurs reprises, mais c'est la première fois que nous avons cette double récompense. C'était en plus mon cadeau d'anniversaire », explique Chantal troisième génération de la famille Kurtzemann. Louis fonda, en 1932, les caves d'affinage de fromages au 111, rue Maurice Burrus

A divers concours la cave a obtenu encore des médailles de bronze en 2004,2009, 2010, une médaille or en 2013.

Actuellement, Chantal est à la tête de l'entreprise avec son cousin Serge. Tous deux sont entrés dans l'entreprise en 1981.

Serge assure les livraisons secondé

par Pierre-Paul Benoit sur les tournées. Chantal est au bureau et dans les caves, entourée de Françoise Schrotz et de Magalie Maire pour l'affinage des fromages.

Une très large diffusion

Le munster Kurtzemann plaît au plus grand nombre ; « doux, il est toujours frais car l'entreprise n'a pas de stock. D'un goût constant, le fromage n'est pas trop affiné, qualité et traçabilité sont contrôlées. Le fromage non affiné est fourni par le même producteur depuis l'origine : la Fromagerie de Blâmont (en Meurthe et Moselle) », explique encore Chantal. Elle précise aussi que l'entreprise a beaucoup d'autres fromages à proposer à ses distributeurs et aux quelques clients qui viennent directement au magasin.

La fromagerie est avant tout un grossiste « qui innove régulièrement pour ne pas être en perte de vitesse » C'est ainsi que Serge a eu l'idée et reste le seul, à proposer en portions sous vide et étiquetées le fameux Ribeaupierre produit à Ribeauvillé (de la ferme connue de l'Hirondelle sur la route de Guémar). Un fromage qui est passé de deux à douze déclinaisons.

Serge a inventé aussi le K : un munster affiné au Whisky alsacien de la distillerie Meyer du Hohwarth…

Mais même les plus belles sagas familiales ont une fin et Chantal et Serge « s'arrêtent ».

« L'entreprise se porte bien, mais à respectivement 58 et 57 ans, nous cherchons un repreneur pour l'affaire, car nos enfants ont choisi d'autres voies », explique Chantal. Il n'y aura donc pas de 4e génération Kurtzemann dans la fromagerie…

La recherche d'un successeur a été confiée à un cabinet spécialisé « Difficile de tout faire soi-même » dit encore la patronne.

Il est à souhaiter que l'organisme trouve un successeur enclin à rester dans les murs de l'entreprise patrimoniale sainte-Creuzienne…

Textes et Photos : Marie-Christine SALBER

FETE DE LA BIERE DU PRE DE LUNE

Une belle fée, une belle fête, de belles bières, un beau temps, de bonnes musiques, de bons petits plats, des animations sympathiques, cela suffit-il pour faire venir le public à la fête du village ???

Oui pour le samedi soir : avec un excellent orchestre et de très bonnes tartes flambées, les amateurs étaient au rendez-vous le 18 août 2018, pour l'ouverture de la Fête de la bière du Pré de Lune. Tout comme le tout nouveau maire du village : Jean-Marc Burrus, installé quelques jours auparavant, après le départ de Claude Schmitt pour raisons de santé.

Un bémol pour le dimanche où la canicule n'a pas attiré les foules à l'intérieur de la salle des fêtes pour le repas de midi ! Pourtant la choucroute nouvelle était bonne tout comme l'orchestre alsacien qui a fait danser entre autres des amis venus exprès des Vosges.

Les plus jeunes pourtant n'ont pas boudé leur plaisir d'envahir la structure gonflable toute bleue une nouvelle attraction, de même que les « indispensables grands jeux en bois ».

Autres amateurs ravis, ceux de bières artisanales, car cette année encore, elles étaient de toute première qualité, réalisées toujours avec l'eau du Hury, transportées jusqu'aux cuves du microbrasseur depuis les sources communales du Pré de Lune.

Deux nouveaux brasseurs ont proposé leurs brassins : La Mercière de Goswiller pour une bière ambrée d'une très grande finesse, la Brasserie du Vignoble de Riquewihr, pour une excellente blanche, alors qu'Yves Bessot de la brasserie de l'Abreuvoir à Breitenbach est devenu le fidèle producteur de la bière blonde… Dany Buckel spécialiste de bière (et de blues entre autres), a présenté les nouveaux breuvages. Cette année encore il s'est mis sur la

piste de nouveaux passionnés de bonnes bières pour régaler à nouveau le public (à consommer avec modération).

Il tient par ailleurs à redire que la fête de la bière mise en place depuis quelques années au village « *ne ressemble en rien à d'autres fêtes où la bière industrielle coule à flots* ».

Les breuvages proposés sont artisanaux et d'une qualité exceptionnelle atteinte grâce aux propriétés de l'eau qui interpelle à chaque production des micro-brasseurs plutôt sceptiques…

Il trouverait judicieux ainsi de rebaptiser la fête : « **Fête de la bière artisanale du Pré de Lune** ».

De vrais amateurs pourraient ainsi rejoindre les habitués déjà convaincus.

Des bûcherons champions le dimanche

En 2019, la fête aura lieu les 17 et 18 août. Le grand changement viendra du repas du dimanche, proposé comme une grande partie de barbecue, toujours sur réservation. Les assiettes seront composées de grillades copieusement garnies, avec glaces en dessert. Toujours des tartes flambées le samedi et le dimanche, et autres knacks, bretzel, tartes aux fruits… Côté animations, les jeux en bois, une structure gonflable…. Et le dimanche après-midi une surprise de taille avec la venue sur la place des fêtes des meilleurs bûcherons du moment au niveau national et international. Ceux-ci du « Stihl TimbersportS », sont réunis par Julien Meyer qui fait partie du team.

Marie -Christine SALBER

JUMELAGE SAINTE CROIX-AUX-MINES PLUDUNO

Une année de l'association du jumelage de Sainte-Croix-aux-Mines avec Pluduno (Côtes d'Armor), c'est toujours une année bien remplie, même « très » remplie pour le comité de jumelage de Sainte-Croix-aux-Mines présidé par Martine Schiestel . Voici un aperçu pour 2018 :

- Soirée familiale en janvier
- Soirée « moules- frites » en février
- Participation à Minéral et Gem : pendant six jours à la fin juin
- Participation à la fête de la Bière du Pré de Lune au mois d'août
- Participation au Carrefour européen du Patchwork au mois de septembre
- Participation d'une délégation de Pluduno au Festival de la Soupe à la Villa Burrus
- Marché de la saint Nicolas début décembre à Pluduno
- Accueil de la chorale de Pluduno à Sainte-Croix-aux-Mines du 6 au 10 décembre .
- Accueil d'une délégation de Pluduno le 22 décembre pour livrer les huîtres au marché au marché de Sainte-Croix .

Quelques autres escapades : Du 10 au 13 mai les Sainte-Creuziens sont partis en bus à Pluduno pour participer aux jeux inter-villages Ils avaient emmené dans leurs bagages , l'orchestre Diapason, très apprécié par les amis bretons. Mais seuls 26 personnes de Sainte-Croix-aux-Mines se sont déplacées. Un peu faible selon les organisateurs. Le trophée est cependant revenu à Sainte-Croix-aux-Mines. Malgré un temps peu favorable, les Alsaciens ont pu faire une sortie en bateau le vendredi au départ d'Herquy jusqu'au Fort La Latte.

Fin septembre, c'est une délégation de Pluduno : Claude et Patrick, Anne et Raymond qui ont participé au Festival de la Soupe à la villa Burrus. Ils seraient heureux de pouvoir revenir en 2020 avec le projet de faire des crêpes sur place.

Les Sainte-Creuziens sont allés à Pluduno, le week-end du 1er décembre, faire le marché de Saint-Nicolas comme le veut la coutume.

Puis les Sainte-Creuziens ont accueilli la Chorale bretonne de la Rose des Vents du 6 au 10 décembre. Emmenés par Raymond , les choristes ont souhaité faire leur voyage annuel en Alsace pour visiter les marchés de Noël . Ils sont arrivés le jeudi soir et ont commencé leur séjour par un pot d'accueil servi à la salle des fêtes. Puis ils ont fait les marchés de Noël de Colmar et de Kaysersberg le vendredi, terminant leur tournée par une visite des caves de François Bléger à Saint-Hippolyte, accueillis par Clémence. Le samedi ils sont repartis pour les marchés de Riquewihr et Ribeauvillé pour déguster à leur retour une choucroute à la salle des fêtes préparée par le Colibri, au son de l'orchestre Diapason. Le dimanche après-midi, la chorale a donné un concert à l'église du village, laissant le panier à la sortie pour les œuvres de la paroisse.

Enfin les Bretons sont revenus le samedi 22, la veille de Noël pour livrer les huîtres au marché .

Rencontre entre les trois maires

Parallèlement la municipalité de Sainte-Croix-aux-Mines avait organisé, en Bretagne, une rencontre entre trois maires à la fin du mois d'octobre . Le maire à l'initiative du jumelage, Pierre Schoepff, avait souhaité revoir son homologue de Pluduno Michel Raffrey. Jean-Marc Burrus nouveau maire de Sainte-Croix et une délégation les accompagnait.

Au cours de cette rencontre, le jumelage entre les écoles des deux communes a été relancé.

CLUB SPORTIF 1921 DE STE CROIX-AUX-MINES

Confiance aux jeunes

Pour la saison 2018-2019, le Club Sportif de Sainte-Croix-aux-Mines est représenté par 7 équipes dont 6 de jeunes. En effet, hormis les moins de 7 ans, toutes les catégories sont présentes dans les différentes compétitions organisées par le District d'Alsace. Il y a les débutants (- de 9 ans) encadrés par Gédéon HUM, 2 équipes U11 encadrées par Sylvain MASSON et Sergio REQUENA HORTAL, les U13 encadrés par Thierry CHALON et David GROHENS, les U15 encadrés par Bernard GUERBER et Arnaud FASSLER et les U18 encadrés par Didier ENGASSER et Lotfi BECHA. A toutes ces équipes, s'ajoute celle des vétérans dont les responsables sont Arnaud FASSLER et Wahid MEFAREDJ. Pour diverses raisons, le Club a fait le choix de ne pas engager d'équipe séniors cette saison et surtout de miser sur la formation des jeunes. L'avenir du CSC passe par eux.

Au mois de Juillet, le Club a accueilli et a prêté ses installations à un groupe de jeunes campeurs pour une dizaine de jours. Nous avons aussi participé aux évènements que sont « Minéral et Gem » ainsi que le « Carrefour Européen du Patchwork » en tenant un stand de restauration. Lors du Téléthon 2018, le Club a vendu des porte-clefs « peluche » afin de récolter des dons.

Cette année, pour la 1ère fois, l'arbre de Noël du Club s'est déroulé à la salle des fêtes du village afin de regrouper toutes les équipes, les dirigeants, les parents ainsi que les sponsors que nous remercions pour leur soutien.

Au niveau des infrastructures, la réfection de l'éclairage du terrain d'entrainement est en cours. Début d'année 2019, un défibrillateur sera installé au stade. Nous travaillons sur ces différents dossiers en étroite collaboration avec la municipalité.

Les membres et joueurs du Club Sportif de Sainte-Croix-aux-Mines souhaitent à l'ensemble des habitants de notre village et aux amoureux du ballon rond une bonne et heureuse année 2019.

Thierry CHALON
Président

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'année 2018 a été riche en dons. Sur les 4 dates de collecte que l'Etablissement Français du Sang (EFS) programme, notre amicale a accueilli en février 69 donneurs, en mai 84, en juillet 80 et en octobre 70. Pour un total de 303 dons pour l'année 2018. Ces 303 dons ont ainsi contribué à sauver des vies.

Nous pouvons compter sur une équipe de bénévoles disponibles pour vous accueillir, pour vous accompagner, pour vous rassurer, pour vous préparer de bons petits plats et desserts. Je tiens d'ailleurs à les remercier généreusement.

N'oubliez pas !!!

Une personne peut avoir besoin d'une transfusion sanguine pour plusieurs raisons, telles que le cancer, un accident de la route ou encore une autre maladie.

Pour sauver des vies, chaque jour, le don du sang est précieux et il est important que des centaines de personnes décident de devenir des donneurs.

Le don du sang représente le plus beau des cadeaux pour petits et grands.

Si vous n'avez jamais donné de sang, voici les dates des prochaines collectes en 2019 :

- **Mardi 19 février**
- **Lundi 6 mai**
- **Lundi 8 juillet**
- **Lundi 7 octobre**

Et si vous n'osez pas venir sachez que sur place une équipe de bénévoles sera là pour vous guider. Vous serez ainsi fier de dire que vous contribuez à sauver des vies.

Si vous cumulez les dons du sang, continuez sur cette voie et encouragez un ami qui n'a jamais donné de sang à faire le grand pas du côté des SAUVEURS DE VIE !

Philippe TURRA
Le président

LE CERCLE SAINT-NICOLAS

La section basket du Cercle Saint-Nicolas compte cette année 70 licenciés répartis en 6 équipes.

Une école de basket avec 14 enfants entre 5 et 8 ans, répartis en deux équipes : 6 baby basket et 8 mini poussins. C'est Elisabeth et Fabien Pradines qui leur font découvrir de manière ludique le basket. Une initiation aux sports collectifs avec une orientation basketball qui est avant tout un plaisir pour ces jeunes qui viennent chaque samedi de 10h30 à 12h avec bonheur et envie ! Ils ont fait leur premier tournoi fin décembre et y ont pris beaucoup de plaisir.

L'école de basket lors de la remise de maillots par son sponsor le Garage du Val D'Argent

Une équipe de poussins : 9 garçons de 7 à 8 ans entrainés par Loïc Pradines le samedi de 9h30 à 10h30. Une heure de jeux, pour apprendre les bases du basket, passer du bon temps ensemble et progresser. Ils terminent la première phase à la sixième place.

Une équipe de benjamins, engagée en championnat départemental et coachée par Éric Pradines, comptant 8 garçons. Troisième année qu'ils passent ensemble. Des jeunes toujours motivés qui ne se découragent pas et qui prennent plaisir à jouer ensemble ! Ils se classent actuellement quatrième sur les 8 équipes engagées.

Les benjamins lors de la remise de maillots par leur sponsor Intermarché

Une équipe de cadettes : 10 filles engagées en championnat du Bas-Rhin, coachées par Mathieu Poulain. Entrainement le lundi de 18h30 à 20h. Un début de saison très difficile pour ces jeunes filles mais elles s'accrochent et ne lâchent rien ! Elles n'ont pas encore remporté de match cette saison et se classent donc dernière, espérant faire mieux en deuxième phase !

Une équipe sénior féminine, évoluant en départemental 4, composée de 15 filles de 17 à 45 ans. Les maîtres mots de cette équipe : plaisir, convivialité, dépassement de soi, partage. Un nouveau coach pour elles cette année, Julien Laugel. Elles progressent toujours avec l'envie de bien faire et de bien être ! Elles terminent la première phase du championnat à la quatrième place sur sept équipes engagées.

Une équipe de séniors masculins évoluant en départemental 4, coachée par Gilles Pradines. Ils sont actuellement sixièmes de leur championnat sur 12 équipes. Avec de belles victoires en cette fin d'année.

LE THEATRE AU CERCLE SAINT-NICOLAS

En 2018, en raison de l'indisponibilité d'un acteur pour raison professionnelle, la troupe de notre association n'a pu présenter son habituelle pièce de théâtre en novembre.

Ce n'est que partie remise car au printemps prochain RIRE ACADEMY notre spectacle de sketchs revient sur scène. Ce sera l'occasion de revoir les actrices et acteurs de la troupe lors d'un exercice différent puisqu'ils se frotteront au répertoire humoristique francophone en interprétant des sketchs principalement en solo. Les répétitions vont actuellement bon train.

Les dates :

- 23 mars à 20H30
  à la salle des fêtes de MUTTERSHOLTZ
- 12 et 13 avril à 20h30
  au Théâtre de Sainte-Marie-au-Mines

Dès à présent, nous préparons nos soirées théâtrales du mois de novembre 2019 avec une surprise, nous aurons le privilège de participer à la création d'une pièce écrite par notre metteur en scène, Thierry Bouquet. L'action se déroulera dans une auberge alsacienne au fin fond du Québec. Mais chut, nous n'en dirons pas plus !!!

Les dates :

- 26 octobre et 2 novembre à 20h30
  au Théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines
- 3 novembre à 14h30
  au Théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines
- 9 novembre à 20h30
  à l'Espace Raymond Hestin à Rombach-le-Franc

De belles soirées en perspective !

Bien sûr, nous accueillons toujours de nouveaux membres, qu'ils soient actrices ou acteurs, souffleurs, techniciens du son ou de la lumière, décorateurs, ils sont les bienvenus.

N'hésitez pas à venir nous voir. Par votre présence vous participerez au financement des activités sportives de notre association puisque les bénéfices réalisés leur sont intégralement destinés.

ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Programme

- AVRIL : journée conviviale, repas et réservations de truites le vendredi Saint de 9h à 14h à l'étang

  Haut Rhin Propre (Oschterputz) avec la participation de la commune
- JUILLET : initiation à la pêche pour les jeunes de moins de 14 ans tous les mercredis
- SEPTEMBRE : concours intergroupes le deuxième dimanche du mois
- NOVEMBRE : soirée dégustation Beaujolais nouveau

Etang ouvert tous les mercredis de 14h à 17h30 à partir de juin et jusqu'à septembre
Vente de truite à la pièce (canne et appâts fournis sur place – buvette et aire de jeux)

Présentation

Notre association de pêche est une activité de pleine nature permettant la pratique de la pêche sur les rivières de la commune, d'animer et d'entretenir l'étang de la goutte Saint Blaise, mais comprenant aussi une dimension environnementale importante avec la gestion des milieux aquatiques afin de continuer à profiter des richesses piscicoles.

Les actions

Organisation de manifestations populaires autour de l'étang, aménagements des rives et des cours d'eau, entretien des locaux et terrains de l'étang, plusieurs séances sont menées dans l'année. Alevinages en truitelles. Sorties pédagogiques avec les enfants de la commune participant au stage estival d'initiation à la pêche (visites de pisciculteures, de passes à poissons etc.).

Renseignements

- Le président
  VOINSON Rémy tél. 03 68 07 55 17
- Le trésorier
  MEYER Claude tél. 07 89 55 20 59
- Le secrétaire
  MERTZ Christophe tél. 06 84 22 60 43

AAPPMA de Ste Croix aux Mines

TABLE DE PATOIS DE LA VALLEE DE SAINTE MARIE AUX MINES

Après l'organisation du colloque des patoisants du massif vosgien en 2017, 2018 fut plus calme avec néanmoins deux moments forts : Les Loures du 14 avril à Ste Croix et le colloque du Champ du feu fin septembre.

Cette soirée des Loures nous procure le plaisir de retrouvailles avec nos amis des vallées voisines, de Villé au ban de la Roche, du Val d'Orbey à la vallée de la Fave. Autour d'un repas, saynètes, histoires et chants se succèdent à l'initiative de chacun.

Notre groupe a interprété pour l'occasion une chanson humoristique « Que les Vosgiennes sont belles… » Tout un programme !

Que les Vosgiennes sont belles sur un air de montagne. !

Fin septembre, notre table prépara « Lo rpè d'lè komunian do gamin : lo guilô en blanket évo di nouds » ; le repas de communion du gamin avec du cabri en blanquette et des nouilles illustrant la thématique du colloque avec des « fêtes et recettes d'antan »

La table fêta cette année deux grands anniversaires :

Les 80 ans de Réné Graff et les 90 ans de Pierrot Fréchard.

Merci à la municipalité de Ste Croix aux Mines de faciliter nos travaux et un grand merci à l'amicale des Sapeurs Pompiers de Ste Croix aux Mines pour leur soutien logistique sans failles.

Et k'an habeule ko lantan not patwé ! :Et qu'on parle encore longtemps notre patois.

Jean Luc FRÉCHARD
Président de la table de patois de la vallée de Sainte Marie aux Mines

Pou èvou i guilô falizor èkmansè par ramouènè lè cheuv o bok

Pour avoir un cabri il fallait amener la chèvre au bouc

Evan de keur lè chä y fayizor fèr li noud. I falizor fér slé, douss, trâ jo évan.
Su lè toye d'lè kouhin, fayizor fèr i mouyo d'fèrin èvo i pouateu o mouétan pou botè li zu, l'auw, do so.
Evo li dayie an rmowizor lo to.

Avant de cuire la viande, il fallait faire les nouilles. Il fallait s'y prendre 2 à 3 jours à l'avance.
Sur la table de la cuisine, il fallait faire un tas de farine avec un trou au milieu afin de mettre les œufs, l'eau, du sel.
Avec les doigts, on remue le tout.

Dan lè gross cocotte en fante èvo lè grêh do pwor, an fayizor rvnir lè chä. An botè li zèyan dèkopi, li karat, li pouro, in fouyate de lorié, i vor de bian vi é ko l'auw, do so, do pouovre.
An larhi keure to baleman dsu lo potagé.

Dans la grosse cocotte en fonte, on fait revenir la viande. On ajoute les oignons découpés, les carottes, les poireaux, une feuille de laurier, un verre de vin blanc, de l'eau, du sel, du poivre.
On laisse cuire tout doucement sur la cuisinière

CLUB VOSGIEN DE SAINTE-CROIX AUX MINES

C'est avec plaisir que nous partageons l'activité 2018 de notre association de randonnée avec vous qui nous avez suivis et soutenus tout au long de l'année. Nous sommes heureux de notre bilan de marches, fêtes, rénovations, balisage et entretien de sentiers. L'évènement le plus marquant pour nos membres ces douze derniers mois a sans nul doute été l'inauguration du poêle en faïence du chalet Maurice Burrus, mais nous n'avons pas cessé de proposer des randonnées et de faire du sport pendant toute la durée des travaux.

13 randonnées dans la joie et la bonne humeur ont réuni 145 participants, soit 20 de plus qu'en 2017! Au total, 137 kilomètres de chemin ont été foulés par les marcheurs et sympathisants du Club Vosgien de Ste Croix aux Mines.

Dans le cadre de notre mission d'entretien des sentiers, nous avons également entretenu et vérifié le bon état de **plus de 86 km de sentiers balisés, soit 70 heures** données par les bénévoles amateurs de nature à l'entretien courant de sentiers forestiers. Nous avons également débroussaillé 2,5 km de sentier en 14 heures, soit l'équivalent en longueur de 500 places de parking.

Dans le cadre de notre partenariat avec l'Institut national de l'information géographique et forestière, nos randonneurs assidus ont effectué **104 heures de numérisation et de contrôle** pour vos futures cartes de rando' IGN! Notre mission de préservation et balisage des sentiers a été mise en valeur cette année lorsque l'association du Club Vosgien a obtenu le Label Patrimoine Culturel Européen pour sa mission culturelle pour le patrimoine naturel. C'est une reconnaissance symbolique par l'Union européenne du caractère **utile de 160 années d'entretien** et de préservation des forêts.

Nous avons pris soin du chalet qui sert de refuge à tant de randonneurs: le poêle en faïence qui trône au milieu de la grande pièce conviviale du chalet depuis 1962 a été inauguré en présence de plusieurs personnalités du monde politique local et régional et d'une salle de convives heureux. Nous souhaitons encore une fois remercier tous ceux qui ont participé à la campagne de financement participative qui nous a permis de réaliser cette rénovation indispensable à l'entretien du chalet. **Au total, les bénévoles dynamiques ont consacré plus de 670 heures à ces importants travaux.**

Enfin, les deux soirées tartiflette et la fête annuelle du Hury ont rassemblé 350 personnes dans le chalet qui surplombe le Val d'Argent. Pour ne pas manquer ces évènements l'année prochaine, suivez nos actualités sur la page Facebook @leHURYofficiel et le site web http://club-vosgien-scam.fr

Calendrier 2019

- 14 avril: Sortie D4 organisée par le Club Vosgien de Ribeauvillé
- 19 mai: marche autour du Struthof
- 23 juin: marche du Lac Blanc
- 7 juillet: fête champêtre annuelle
- 21 juillet: Randonnée autour de Saverne
- 15 septembre: Marche dans le Nord de l'Alsace
- 27 octobre: Marche surprise

Nous serions ravis de randonner avec vous et de vous accueillir dans notre chalet.

7 juillet 2019 – Fête du Hury

cvstecroix.randonnees@gmail.com
cvstecroix.locations@gmail.com
cvstecroix.presidence@gmail.com

LES MARCHEURS DU VAL D'ARGENT

Les Marcheurs du Val d'Argent est une association très dynamique présidée par Didier Latosinski et forte d'une centaine de membres .

Tout au long de l'année des membres actifs participent tous les week-end aux marches populaires et sillonnent le Grand Est , l'Allemagne et même la Belgique .

Les 14 et 15 octobre 2017 les marcheurs ont organisé un week-end en Belgique qui a rencontré un fort succès. Pour 2018 , l'association a, à son programme son assemblée générale le samedi 17 février à 18h à la salle des fêtes de Saint- Croix-Aux-Mines ouverte bien sûr à toutes les personnes qui souhaitent découvrir notre club ou même nous rejoindre , sa marche populaire les 9 et 10 juin et sa balade au clair de lune début octobre.

Les Marcheurs du Val D'Argent sont également des trekkeurs. Ils font des immersions en terres inconnues qui leur permettent de découvrir une nature différente, de faire des rencontres inoubliables avec des locaux, et d'être les aventuriers des sommets du monde.

Les trekkeurs sont parfois soumis à des conditions difficiles, mais ces passionnés savent s'entourer d'équipes locales compétentes qui possèdent une connaissance avancée du terrain et du pays.

A chaque fois, ils font des grands pas inouïs dans leurs rêves d'aller encore plus loin et plus haut !

A leurs actifs, on peut citer :

- Le GR20 - Corse 1998
- Le GRR2 - Réunion 2005
- Le Désert de Gobi - Mongolie 2007
- Le Choquequirao et le Machu Picchu - Pérou 2009
- Le Mustang - Népal 2011
- Le Kilimanjaro - Tanzanie, Afrique 2013
- Les Monts Célestes, Tian Shan - Kirghizstan (Asie Centrale) 2015
- Le Ladakh dans l'Himalaya - Nord de l'Inde 2017

Au moment de la rédaction de cet article, ils se préparent à partir vers l'Argentine pour saluer le Mont Fitz Roy et s'aventurer vers Ushuaïa….

Quelques photos illustrent leurs périples :

QUEL AVENIR POUR L'ASSOCIATION «UN JARDIN PASSIONNÉMENT» ?

C'est une question qui nous taraude depuis plusieurs années déjà.
A l'occasion des différentes manifestations organisées par l'association, les visiteurs et habitués n'ont pas manqué de relever et de s'attrister du manque d'entretien actuel des jardins. Ce n'est pas faute pourtant d'un travail déjà plus que conséquent de la part de nos jardiniers bénévoles et de l'intervention réalisée aux frais de l'association par les professionnels de l'ESAT des Tournesols sur la parcelle du patchwork.

Ce parc pourrait obtenir grâce à un entretien régulier, **le label « jardin remarquable ».** C'est d'ailleurs en ce sens que le projet avait retenu l'attention de la commune, de la Communauté de Communes et du département en 2003 lors de la création de l'association. Ce label ne manquerait pas d'attirer de très nombreux touristes à l'instar du parc de Wesserling, du parc du château de Kolbsheim, du parc de Schoppenwihr et de biens d'autres jardins remarquables en Alsace. L'afflux de plusieurs milliers de visiteurs par an présenterait de nombreux avantages pour l'ensemble du Val d'Argent.
Or l'équipe de bénévoles de départ s'est peu à peu amenuisée : la plupart, jeunes retraités à l'époque, ont à présent 15 ans de plus… et tous les responsables d'associations savent que les jeunes recrues ne sont pas légion !
Le soutien d'un jardinier professionnel auprès des bénévoles pour l'entretien des différents jardins pourrait ainsi permettre de mener à bien ce projet. Force est de constater que nous sollicitons les élus en ce sens depuis de nombreuses années, sans succès.
Aujourd'hui, la question devient donc centrale dans le fonctionnement de l'association qui n'est plus en mesure d'entretenir seule les jardins du parc de la Villa Burrus. En l'absence du soutien plus affirmé des décideurs locaux, l'avenir et la pérennité de l'association se pose. Nous en débattrons avec nos membres lors de notre prochaine assemblée générale.

Pour l'heure, recentrons-nous sur les manifestations de l'année écoulée avec :

Le Pique-nique Musical et la Bourse aux plantes
Si la fréquentation du Pique-nique Musical de juin a quelque peu souffert du Slow-Up organisé le même jour sur la route des vins, la bourse aux plantes d'avril a permis d'échanger autour de 700 plantes et bulbes.

La journée du développement durable au Lycée Louise Weiss
A cette occasion, l'association a planté avec des élèves un carré de jardin potager réalisé par les élèves bûcherons sur une pelouse du lycée professionnel.

Le jardin du Colimaçon
Sur la friche des H.L.M. au centre du village, le jardin partagé du Colimaçon suit son bonhomme de chemin sous la houlette dynamique d'Eric Maillot, avec la participation d'une petite équipe de fidèles.

L'édition du livret *Itinéraire gastronomique en Val d'Argent*
Réalisé suite à la série d'ateliers de cuisine itinérants animés par Daniel Zenner en 2016, ce livret de cuisine en rassemble les recettes.
« Itinéraire gastronomique en Val d'Argent » propose des recettes à réaliser chez soi et met à l'honneur les producteurs de la vallée avec lesquels nous avons travaillé pour élaborer ces mets délicieux.

Il s'inscrit dans la démarche de sensibilisation aux produits et aux savoir-faire du territoire portée par notre association. Ce livret est disponible au bureau de la Communauté de Communes du Val d'Argent et au magasin de producteurs « Cornes et Carottes » (porte d'Alsace).

La commande groupée des arbres fruitiers

Nous avons réceptionné et distribué cette année 48 arbres fruitiers et près de 60 arbustes d'ornements commandés auprès de la Pépinière Ledermann Mutschler qui en a assuré la livraison.

Et pour finir....

Le Festival de la Soupe au Jardin : toujours aussi attendu... toujours aussi réussi !

Organisée les 29 et 30 septembre, la 7e édition du Festival de la Soupe au Jardin a rencontré un franc succès. Encouragés par un temps presque estival, plus de 3 000 visiteurs se sont déplacés : au total, plus de 11 000 dégustations ont été servies tout au long du week-end ! Nos voisins allemands étaient présents en nombre, notamment la journée du samedi.

50 soupes étaient proposées, concoctées bénévolement par des habitants, des associations et des restaurateurs du Val d'Argent, ainsi que par la Fraternelle des cuisiniers d'Alsace sous la houlette de Daniel Zenner. Les deux chefs étoilés Sébastien Buecher (Auberge Frankenbourg) et Eric Girardin (La Maison des Têtes) ont servi également deux soupes originales, pour le plus grand plaisir des gourmands. Plus de 120 bénévoles de tous horizons ont donné de leur temps et de leur énergie tout au long du week-end pour le bon déroulement du festival. De nombreuses animations, conférences et groupes musicaux ont ponctué ces deux jours et contribué à donner à la manifestation son ambiance festive et bucolique appréciée de tous. Samedi soir, le désormais traditionnel lâcher de lanternes a émerveillé petits et grands. Le festival a également donné naissance cette année à une nouvelle monnaie d'échange, le Potissou !

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'effectif de la section de Sainte-Croix-aux-Mines compte, fin 2018, 31 membres dont 5 épouses de membres décédés.

En dépit d'une moyenne d'âge en augmentation, nos membres témoignent tout au long de l'année d'une fidélité exemplaire quant à leur participation à toutes les manifestations patriotiques.

Le dévouement et le respect du devoir de mémoire qui les animent sont un exemple à suivre pour nos jeunes générations.

Grâce à l'Association de Pêche qui met gracieusement son local à disposition, ils se sont retrouvés, le 19 juillet 2018, pour un repas amical qui a rassemblé 25 personnes. Une surprise attendait tous les participants.

En effet, le Général Bruno JOCKERS, fils de notre ami Auguste, avait souhaité ainsi que son épouse, partager cette journée de convivialité. Pour notre modeste association, c'était un honneur, d'autant qu'il s'est fait une joie de remettre à 3 d'entre eux la distinction qui leur était attribuée

Jean Buzzi et Guy Chapelle en qualité de porte-drapeau, Rémy Antoine, en qualité d'encaisseur.

Une autre date tient particulièrement à cœur aux Anciens Combattants , celle du 11 novembre où ils participent aux cérémonies traditionnelles et se retrouvent avec leurs camarades de l'UIACAL et de Rhin et Danube pour le repas de l'amitié.

Le président

NAISSANCES 2018

Le 6 janvier 2018 à SELESTAT est né
Tom AMMY de Farid AMMAY
et Sandra MOMTCHILOW

Le 13 janvier 2018 à SELESTAT est né
Loézio, Vincent, Renaud HERTFELDER
de Romain, Christian, Robert HERTFELDER
et de Lolita BALDENWECK

Le 19 janvier 2018 à SELESTAT est née
Lilyana, Jessica, Melinda, Carine HUCK
de Eric HUCK et de Sabrina, Christine GIDEMANN

Le 29 mars 2018 à SELESTAT est née
Gaïa, Tini MESTRINER ADEL
deCyril, Jean-Marc, Raymond MESTRINER
et de Cynthia ADEL

Le 1er juin 2018 à SELESTAT est née
Kelyana, Françoise, Christiane, Angélique,
Mélanie NUNIGE REMETTER de Ludovic NUNIGE
et d'Aurélie, Jeanne REMETTER

Le 16 juillet 2018 à SELESTAT est né
Noam, Laurent, Jean-Claude ENDERLIN

Le 21 juillet 2018 à ST DIE DES VOSGES est né
Malo, Jules, Camille BAROTTE

Le 16 août 2018 à SELESTAT est né
Juliano, Mickaël GAFENESCH COUTO

MARIAGES 2018

Le 12/05/2018
Manuel, Nicolas CLAUDEL
et Lise, Barbara TRABAND

Le 30/06/2018
Olivier GARCIA
et Sylvie, Emilienne, Jeanne COLLIGNON

Le 30/06/2018
Olivier PEPIN et Cindy, Sylvie, Paulette MOINE

Le 18/08/2018
Ludovic NUNIGE et Aurélie, Jeanne REMETTER

Le 22/08/2018
Serge Cyrille MATHIS
et Emmanuelle, Catherine, Cyrille ALLEMANN

DECES

Le 30 janvier 2018 à STRASBOURG
Jean CROMER

Le 3 mars 2018 à STE CROIX AUX MINES
Marie-Françoise, Andrée BILLON
divorcée Jean, René, Louis LAMBERT

Le 6 avril 2018 à STE CROIX AUX MINES
Aloisa SCHUBERT veuve de Emil, Johann VOLKMER

Le 16 avril 2018 à SELESTAT
Lucienne, Marie-Thérèse ELY
veuve André VERNIER

Le 10 mai 2018 à SELESTAT
Marie, Denise PETIT
veuve Léon, Henri MARCHAND

Le 11 mai 2018 à COLMAR
Françoise, Marie, Thérèse DUCARME
épouse Erwin PERRIN

Le 16 mai 2018 à SELESTAT
Séverin PERRIN

Le 20 juin 2018 à STE CROIX AUX MINES
Irène, Marguerite ENTZMANN
veuve Joseph, Alphonse EVRARD

Le 22 juin 2018 à STE MARIE AUX MINES
Maurice ANTOINE

Le 25 juin 2018 à STE CROIX AUX MINES
Irène, Marie HERMENT veuve Jean, Baptiste JEHEL

Le 14 juillet 2018 à STE CROIX AUX MINES
Nasser, Nicolas, Mebarek AISSANI

Le 27 juillet 2018 à STE CROIX AUX MINES
Richard, Albert, Aurel DUVERGER

Le 14 août 2018 à STE CROIX AUX MINES
Marie, Monique DODIN veuve Louis FETTET

Le 30 septembre 2018 à STE CROIX AUX MINES
Marie, Louise KISLING

Le 6 octobre 2018 à STE CROIX AUX MINES
Marie-Jeanne MARX

Le 12 octobre 2018 à STE MARIE AUX MINES
Julien Jean-Baptiste JACQUEMIN

Le 10 novembre 2018 à STE CROIX-AUX-MINES
Marie-Thérèse HERRBACH veuve Alfred BIECHEL

Le 16 novembre 2018 à SELESTAT
BARADEL Bernadette, Joséphine
veuve Martin, Joseph GRANDGEORGE

Le 20 novembre 2018 à STE CROIX-AUX-MINES
Joseph, André CONRAUX

Le 15 décembre 2018 à STE CROIX-AUX-MINES
Marie-Madeleine PETIT
veuve Joseph, André CONRAUX

Le 17 décembre 2018 à STE CROIX-AUX-MINES
Gilberto, Filipe DA CUNHA MOREIRA NUNES

Le 17 décembre 2018 à STE CROIX-AUX-MINES
Luis DA CUNHA FERREIRA NUNES

Le 31 décembre 2018 à SELESTAT
Jean, Martin, Emile MALAISÉ

LES DOYENNES

Mme JOCKERS Irène
née le 21/09/1917
à Fouchy
101 ans

Mme JACQUIN
Anne-Marie
née le 08/11/1917
à Châtenois
101 ans

LE DOYEN

M. WALTER Roger Edouard Jean
né le 26/02/1921 à Eichhoffen
97 ans

NOCES D'OR (50 ans de Mariage)

M et Mme KRISTNER Daniel
Le 01/06/1968 à Ste Croix-aux-Mines

M. et Mme VOINSON René
Le 25/10/1968 à Ste Croix-aux-Mines

M.et Mme ANTOINE Gérard
Le 05/01/1969 à Ste-Croix-aux-Mines

NOCES DE DIAMANT (60 ans de Mariage)

M et Mme SCHOEPFF Pierre
Le 05/04/1958 à Ste Croix-aux-Mines

NOCES DE PALISSANDRE (65 ans de Mariage)

M et Mme PERRIN Erwin
Le 13/02/1953 à Liepvre

M et Mme MALAISE Jean
Le 10/04/1953 à Ottrott

M et Mme TOUSSAINT André
Le 18/04/1953 à Ste Croix-aux-Mines

M et Mme CONRAUX André
Le 11/09/1953 à Ste Croix-aux-Mines

M et Mme VELCIN Maurice
Le 19/12/1953 à Colombes

FEVRIER

Mardi 19 : Don de sang à la salle des fêtes
Samedi 23 : Soirée moules-frites à la salle des fêtes

MARS

Samedi 16 : Repair café à la salle des fêtes
Samedi 23 et dimanche 24 : Vente de livres au kilo à la salle des fêtes

AVRIL

Chasse aux œufs pour les enfants de l'école (date à fixer)

MAI

Lundi 6 : Don de sang à la salle des fêtes
Dimanche 19 : Bourse aux armes à la salle des fêtes

JUIN

Samedi 9 et dimanche 10 : Marche populaire à la salle des fêtes
Samedi 15 : Après-midi fête du Centre socio culturel à la salle des fêtes

JUILLET

Dimanche 1er : Fête du Hury au chalet du Club Vosgien
Lundi 8 : Don de sang à la salle des fêtes

AOUT

Samedi 17 dimanche 19 : Fête de la Bière artisanale du Pré de Lune à la salle des fêtes

SEPTEMBRE

Du 12 au 15 : Carrefour européen du Patchwork à la salle des fêtes

OCTOBRE

Lundi 7 : Don de sang à la salle des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 2 : Soirée bouchées à la reine de l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers à la salle des fêtes

Dimanche 10 : Journée Saint-Vincent de Paul à la salle des fêtes

DECEMBRE

Vendredi 20 : Fête du personnel à la salle des fêtes
Dimanche : Fête des séniors à la salle des fêtes

Généralisation

de la collecte en apport volontaire des biodéchets

Après une phase expérimentale positive en 2018, le SMICTOM d'Alsace Centrale mettra à disposition de tous les habitants du territoire un dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire à partir du second semestre 2019. Les biodéchets concernés sont les déchets alimentaires (restes de repas et de préparation de repas).

1. Le tri des biodéchets devient indispensable

Aujourd'hui, chacun a conscience qu'il est important de réduire les tonnages de déchets enfouis ou incinérés, pour des questions de respect de l'environnement et de coûts pour la collectivité. La loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte va dans ce sens en imposant la mise en œuvre d'un système de collecte des biodéchets à la source d'ici 2022.

En Alsace Centrale, les biodéchets étaient depuis plus de vingt ans séparés mécaniquement des autres déchets du bac gris et compostés sur notre installation de compostage de Scherwiller. Cette dernière, vétuste et touchée par un incendie en juillet 2018, est à l'arrêt et ne pourra maintenir son activité en l'état. Les déchets actuellement collectés dans le bac gris sont donc détournés vers des sites de stockage et d'incinération extérieurs à l'Alsace Centrale, avec des surcoûts importants. Les biodéchets représentant 48 % de nos bacs gris, il est donc important pour le SMICTOM d'agir.

2. Une phase expérimentale en 2018

Depuis août 2018, six quartiers pilotes du territoire expérimentent un nouveau dispositif. Les foyers témoins se sont vus remettre un bioseau qui leur permet de stocker temporairement leurs biodéchets avant de les déposer dans des bornes d'apport volontaire spécifiques. Les informations collectées par le SMICTOM montrent que les foyers sensibilisés, qui jouent le jeu, apportent d'importantes quantités de biodéchets, évitant ainsi une incinération coûteuse et inutile : les biodéchets collectés à part sont en effet valorisés par méthanisation à Ribeauvillé pour produire de l'énergie ainsi qu'un précieux engrais pour les cultures agricoles.

3. Une généralisation à partir du 1er juin 2019

Fort des enseignements de cette expérimentation, le SMICTOM généralisera progressivement la collecte des biodéchets par apport volontaire à l'ensemble des foyers, Communauté de Communes par Communauté de Communes, entre début juin et décembre 2019. Dans un premier temps, le SMICTOM décidera en lien avec les communes des emplacements des 560 bornes d'apports volontaires qui seront déployées sur le territoire. Ensuite, il sensibilisera les 130 000 habitants d'Alsace Centrale pour expliquer concrètement comment trier et apporter ses biodéchets aux points de collecte.

L'arrêt précipité de l'unité de compostage en raison de l'incendie met en lumière l'enjeu environnemental primordial de la valorisation des biodéchets et l'urgence d'y répondre au mieux. Ce sont ainsi près de la moitié des déchets

aujourd'hui incinérés qui pourraient être valorisés et qui permettraient d'enrichir en humus nos terres agricoles en remplacement des engrais solubles de synthèse, au bénéfice de la nappe phréatique et en réponse à des problématiques de santé publique. L'enjeu financier est aussi important : 1 kg de biodéchets compostés ou méthanisés coûte deux fois moins cher qu'un kilo de déchets incinérés.

Notre objectif est ainsi de poursuivre cette valorisation organique initiée en 1994, en travaillant à la réalisation d'un compost de bien meilleure qualité, utilisable en agriculture biologique, afin de pouvoir offrir aux terres d'Alsace Centrale cette ressource si précieuse aux cultures et à la biodiversité. Une manière de mettre en place un cercle vertueux en répondant au mieux à la réglementation… et à nos convictions.

Enfin, le SMICTOM tient à rappeler que le compostage à domicile reste, pour ceux qui peuvent le pratiquer, le meilleur moyen de valoriser ses biodéchets : ces derniers sont valorisés naturellement et sans nuisance et permettent d'enrichir les cultures et jardins.

Les agents du SMICTOM se tiennent à la disposition des habitants pour les conseiller et les accompagner dans leur processus de valorisation des biodéchets.

Pour la ville de Sainte-Croix-aux-Mines, les habitants pourront récupérer le matériel nécessaire (bioseau et sacs kraft) à partir du mois d'août à la déchèterie ou en mairie, munis de leur carte OPTIMO. Ils pourront ensuite venir déposer régulièrement leurs biodéchets dans les nouvelles bornes mises en place à partir de 1er septembre 2019.

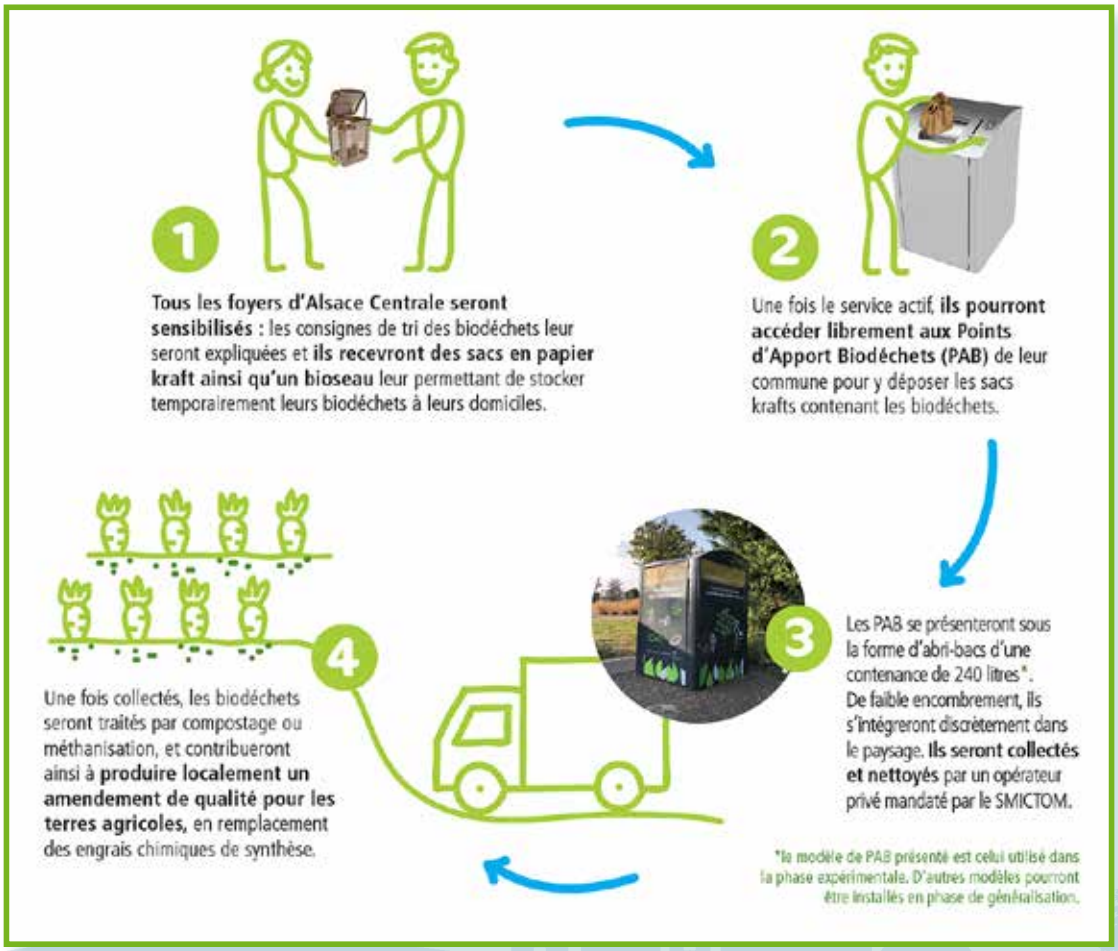

La Mission Locale de Sélestat : Accompagner et conseiller les 16/25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

La Mission Locale de Sélestat accueille, informe et oriente tous les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, quel que soit leur niveau d'étude.
Elle a pour objet d'amener les jeunes à s'insérer professionnellement, à gagner en autonomie et les accompagner dans le cadre de leur orientation professionnelle, leur projet de formation et leur recherche d'emploi.
De plus, la Mission Locale informe sur des thèmes tels que le logement, la santé, la mobilité et la vie quotidienne.
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Mission Locale au 03 88 58 00 15.

Permanence sur votre territoire :

Mireille LANGENBRONN, conseillère en insertion professionnelle vous accueille tous les lundis à la CDC-Villa Burrus 11A rue Maurice BURRUS à Ste CROIX AUX MINES de 8h45 à 16h45 au 0 389 58 34 57

Depuis qu'elle tient sa permanence dans les bureaux de la Communauté de communes, Mireille Langenbronn regrette de ne pas voir assez de « jeunes gens de la vallée» venir la consulter et avoir recours à ses conseils et ses aides.
Elle reçoit surtout des jeunes de Sainte-Marie-aux-Mines, peu des autres communes de la vallée. Elle attend surtout les 16-26 ans .
Elle précise tout de suite « nous sommes différents de Pôle Emploi qui propose des emplois, mais nous travaillons quand même en partenariat. Le but de la mission locale est surtout de rencontrer des jeunes et de les mener vers la réalisation de leur projet. Nous sommes surtout dans la formation mais nous sommes aussi dans la recherche d'emploi. » elle ajoute , les jeunes que nous recevons sont un peu en perte de vitesse, et ils ne veulent plus retourner à l'école ».
Avec la mission locale, le jeune doit s'engager dans son parcours, il n'est pas seulement consommateur, il devient acteur de son avenir professionnel.
C'est un travail de groupe, le fait de travailler en groupe est bien accepté par les jeunes, il y a une bonne dynamique et les participants s'entraident. « *Quand on a les jeunes en face de nous, on les comprend mieux, et on cerne mieux leur situation* ».
L'approche se fait au cours de deux réunions.
La première est une réunion de présentation : déjà l'organisme lui-même, puis une réflexion est enclenchée sur les différents projets.
Dans la deuxième réunion on travaille sur le projet lui-même.
La première réunion a lieu un vendredi et la deuxième le mardi suivant « *Si le jeune vient, on ne le lâche plus, on le suit. Notre action est basée sur l'envie de réussir* ».
Après ces deux réunions, trois axes s'offrent à chacun .

- l'orientation
- la formation
- la recherche d'emploi

L'orientation se fait dans le cadre d'ateliers collectifs ou individuels, on travaille sur le projet, on fait passer des tests et on recherche des stages.
La formation comporte une remise à niveau professionnelle s'il le faut, et la préparation aux concours. Des contrats d'apprentissage sont passés, on aide les jeunes à trouver un patron. Si les jeunes sont motivés, ils ont des résultats.
Différentes aides sont apportées notamment des aides au transport ainsi qu'une rémunération dans le cas de remise à niveau professionnelle (aides de la Région).
La recherche d'emploi se fait dans un « club de l'emploi » qui propose de travailler sur les CV, sur la e-réputation …Des jeux de rôles avec mise en situation sont proposés….
La Mission locale est une association subventionnée par l'Etat , la Région et les collectivités.

M.C.S

BTA STE MARIE AUX MINES
PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS DE VEHICULES

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets :
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique :
- Appelez directement la gendarmerie.

COMPOSEZ le 17

- Faites oppositions sur les chéquiers, cartes bancaires ou titres volés.

SE PROTÉGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Toutes les **2 minutes 30**, un cambriolage est commis en FRANCE

Il existe des moyens de réduire le risque de se faire cambrioler.

Le temps est l'ennemi des cambrioleurs

LES VOLS DE VEHICULES

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, sac à main et téléphone portable notamment (phénomène de « Home-jacking »).

- Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence.
- Ne laissez pas en évidence les clés de votre automobile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret.
- Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.

VOUS RESIDEZ EN MAISON

- Equipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol, sur rue.....) de barreaux de sécurité.
- Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur
- Eclairez votre jardin en l'équipant de détecteurs(s) de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cachez ni les portes, ni les fenêtres.

LES MESURES A PRENDRE

Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée....) et équipez celle-ci d'un judas et d'un entre-bailleur pour reconnaître votre visiteur.

Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire.

Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série.

N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillasson, sous le port de fleurs ou la poubelle.....

Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur.

LES BONS REFLEXES A AVOIR

Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit, bijoux....

Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe.

Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle.

N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugerez suspects

COMPOSEZ LE 17

PENDANT VOTRE ABSENCE

En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites...

Pensez à avertir la gendarmerie de votre lieu de domicile de votre absence.

Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte à lettres.

Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée.

Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.

Un grand nombre de cambriolages sont commis sans effraction.

RIT
Ayez la fibre RIT !

Ayez le bon réflexe,
choisissez la RIT !

LA FIBRE EN VAL D'ARGENT, C'EST MAINTENANT !

200 Mégas dans tout le Val d'Argent même dans les zones reculées

ET TOUJOURS :

LA TV HAUTE DÉFINITION
Un signal TV sans compression
Pour profiter de tous
ses programmes favoris !

UN SERVICE DE PROXIMITÉ
Une assistance à Sainte-Croix-aux-Mines
Pour obtenir une réponse rapide
à tout moment !

... DE NOMBREUSES OFFRES À DÉCOUVRIR
En nous contactant dès à présent !

RIT
Ayez la fibre RIT !

03 89 58 54 30

11a rue Maurice Burrus 68160 Sainte-Croix-aux-Mines

Vialis
C'EST POUR VOUS QU'ON AVANCE

* Jusqu'à 200 mégas avec 10 mégas en voie remontante, débit wifi non garanti, soumise à conditions, sous réserve de faisabilité technique et de disponibilité, réservée aux clients particuliers ou professionnels résidant sur la zone de desserte de la régie intercommunale du Val d'Argent (Rombach le Franc, Liépvre, Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines).

Quelques numéros de téléphone utiles ou d'urgence

Urgences 112
Pompiers 18
SAMU ou **SMUR** 15
Gendarmerie 17 ou 03 89 58 71 05
Médecin de garde 15
(les jours fériés, la nuit et le samedi après 12h)
Centre Anti-poison 03 88 37 37 37
SOS Mains 03 88 14 42 57
Ambulances BERTRAND 03 89 58 71 94
CONTACT AMBULANCES 03 89 27 10 10
03 89 58 70 49
AMBULANCES TAXI SCHMITT
03 89 58 70 49

Médecins de Sainte-Croix-aux-Mines
Drs FUGER Sylvie, LEROY Sandra, MPONDO Julienne
1, rue des Coccinelles
Tél : 03 89 58 77 66

Pharmacie BAUMGAERTNER-DUMOULIN
52, rue Maurice Burrus
Tél : 03 89 58 73 48

Cabinet d'infirmières
35, rue Burrus
Tél : 03 89 58 97 44

Cabinet dentaire
FERMÉ

Coordonnées de la Mairie

Adresse : 37, rue Maurice Burrus
68160 STE CROIX-AUX-MINES
Tél. 03 89 58 73 12
Fax 03 89 58 66 99
contact@mairie-saintecroixauxmines.fr
www.saintecroixauxmines.fr

Ouverture au public des services de la mairie
Le lundi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Du mardi au vendredi : de 8 h à 12h
Mairie fermée le samedi
Ouverture de l'agence postale
Le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Du mardi au vendredi : de 9 h à 12h
Agence postale fermée le samedi

Bâtiments communaux
Salle des Fêtes rue de la Warthe
Tél : 03 89 58 81 99
Salle des Sports rue du Château
Tél : 03 89 58 63 28
Stade municipal
Tél : 03 89 58 51 76

Les établissements scolaires :

Ecole Maternelle 03 89 58 83 65
Ecole élémentaire 03 89 58 84 57
Collège de Ste-Marie-aux-Mines
03 89 58 81 06
Lycée polyvalent route du Stade
03 89 58 70 36
Lycée polyvalent rue Osmont
03 89 58 71 21

Centre Socio-culturel :
1, Carrefour de Ribeauvillé
68 160 Ste-Marie-aux-Mines
Tél : 03 89 58 78 04
Fax : 03 89 58 78 05

Centre Médico Social
5, résidence « Les Fougères »
68160 Sainte-Marie-Aux-Mines
Tél. : 03 89 58 74 02
Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h

Val Avenir
60, rue Wilson
68160 Sainte Marie-Aux-Mines
Tél. : 03 89 58 67 81
Mail : valavenir@laposte.net
Permanences associatives, du Sel Val Avenir et des consultations juridiques
Tous les 1ers et 3èmes samedis du mois de 10h à 12h30

Communauté de Communes du Val d'Argent
Villa Burrus
11A rue Maurice Burrus
Tél : 03 89 58 83 45
ccva-accueil@valdargent.com
www.valdargent.com

Médiathèque
Villa Burrus
11A, rue Maurice Burrus
Tél : 03 89 58 35 85
Courriel : mediatheque@valdargent.com

Plate-forme multimédia
Villa Burrus
11A, rue Maurice Burrus
Tél : 03 89 58 77 24
ccva-plateforme-multimedia@valdargent.com

Régie de télédistribution ou RIT
03 89 58 54 30

Télévision locale du Val d'Argent ou TLVA 03 89 58 50 56

Office du Tourisme 03 89 58 80 50

Société protectrice des animaux ou SPA
03 88 57 64 68

ADIL ou Bourse aux logements
03 89 21 75 35

Pôle Emploi Sélestat 3949

CARSAT 3960

CPAM 3646

SMICTOM d'Alsace Centrale
2, rue des Vosges
67750 SCHERWILLER
Tél : 03 88 92 27 19
Collecte des bacs gris le jeudi
Collecte des bacs jaunes le vendredi semaine impaire

DECHETTERIE
de Sainte Marie-aux-Mines
(accessible aux personnes détenteurs d'une carte OPTIMO)
Lieu-dit « La Forge »
68160 SAINTE MARIE-AUX-MINES
Horaires d'ouverture
Du 1er avril au 31 octobre
Du mardi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi : de 8 h à 12 h et de 13h à 18h

Du 1er novembre au 31 mars
Mardi, mercredi, vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi : de 8 h à 12h et de 13h à 17h

Le retour du jeu de quilles à la fête du Hury